

A l'issue de la rencontre tenue avec les militants ittihadis de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Driss Lachguar : Il faut mettre un terme aux inaugurations intéressées qui portent, de ce fait, atteinte à la démocratie

Pages 2 et 3



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9285

Mardi 6 Avril 2021

Le variant made in Morocco a l'air d'être moins méchant que les autres

Celui anglais est en revanche connu pour sa grande propagation et pour s'attaquer également aux jeunes

Conférence de presse de Driss Lachguar et Carol Moseley Braun, invitée de marque du Maroc et de l'USFP



Page 3

Violents accrochages au camp d'Esmara

Les habitants dépités par les détournements de fonds opérés par la direction du Polisario



Page 5

Coupe de la Confédération Le Raja confirme, la RSB rate le coche Jamal Sellami laisse planer le doute sur son départ



Page 23



Page 4

A l'issue de la rencontre tenue avec les militants ittihadis de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Driss Lachguar : Il faut mettre un terme aux inaugurations intéressées qui portent, de ce fait, atteinte à la démocratie

Actualité



« Le parti a consenti de grands efforts, avec tous les partis marocains, afin de parvenir à un accord sur la réforme du système électoral. En toute responsabilité, si cette réforme ne répond pas pleinement aux aspirations et aux attentes de chaque parti politique, elle constitue un grand pas en avant, que ce soit en matière de lutte contre l'abstentionnisme électoral, en organisant toutes les élections (locales, régionales, législatives et professionnelles) le même jour, ou en renforçant la représentativité féminine au sein des instances élues en réservant au moins un tiers des postes de responsabilité aux femmes », c'est ce qu'a souligné le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, dans son allocution lors de la clôture, samedi 3 avril, du Forum régional du parti à Tétouan, auquel ont pris part les membres des secrétariats provinciaux de Tanger, Tétouan, Al Hoceima, Larache, Chefchaouen, Ouazzane et Mdiq et Fnideq.

Le dirigeant ittihadis a considéré cette réforme comme un acquis important, soulignant que même s'il y avait un désaccord sur un ou deux points, tous les partis politiques sont obligés d'appliquer les points sur lesquels il y a eu consensus, car il n'est pas possible de parvenir à un accord entre plusieurs parties si moins que chacune d'entre elles ne fasse des concessions.

Mais malheureusement, a précisé

Driss Lachguar, « après l'annonce du consensus et après l'accord de toutes les parties, le parti majoritaire s'est rétracté et a rompu ce consensus en se montrant réservé et en s'appuyant sur une logique arithmétique simple qui ne prend pas en compte la responsabilité nationale consistant à l'amélioration du processus électoral ».

Driss Lachguar a également affirmé que l'USFP avait présenté des propositions visant à faire face à l'abstentionnisme électoral et d'autres mécanismes ayant pour but d'établir la justice et l'équité entre les différentes

formations politiques, car un parti qui a obtenu un million et demi de voix ne peut en aucun cas imposer aux Marocains, qui représentent 35 millions, ses propres visions et décisions, ajoutant que le Maroc est un pays fort de son pluralisme politique, de ses différences et de son consensus.

« Ce parti veut imposer une opinion unique, vous avez remarqué comment le débat se déroulait au Parlement (à propos des lois électorales) et quelles étaient leurs positions. Il fait preuve d'une attitude antidémocratique et a pris d'assaut la Chambre des

représentants lors du vote de ces lois, et ce malgré toutes les mesures de prévention », a soutenu le dirigeant socialiste avant d'ajouter que ces lois ont été soumises à la Cour constitutionnelle qui tranchera sur leur constitutionnalité.

S'agissant des élections, Driss Lachguar a mis en avant que l'USFP exige d'assurer leur transparence et de s'abstenir de l'instrumentalisation électorale des cérémonies d'inauguration présidées par les ministres. En ce sens, le dirigeant ittihadis a appelé le chef du gouvernement et tous les ministres à mettre fin à ces inaugurations intéressées et autres activités gouvernementales similaires à l'approche des échéances électorales, en soulignant que cela ne doit pas s'appliquer uniquement aux membres de l'Exécutif qui font partie du PJD, mais aussi à tous les membres du gouvernement.

« Nous sommes un pays sûr et stable, mais notre pays a besoin d'un effort de notre part. Si l'USFP a contribué à la libération, à l'unité et à la démocratisation de ce pays, nous avons senti après le mouvement (du 20 février) qu'il y a eu recul, régression et retour en arrière, et vu que nous sommes des démocrates, nous avons agi lors de cette conjoncture avec une logique démocratique », a assuré Driss Lachguar avant de souligner que « nous soutenons aujourd'hui, en toute responsabilité, le projet de développement que le Souverain souhaite pour le Maroc, et que nous avons défendu dans le mémorandum élaboré sous le





slogan « Etat fort et juste et une société moderne et solidaire », soumis à S.M le Roi ». Il a, dans ce sens, affirmé que lorsque l'USFP évoquait, avant la crise sanitaire de Covid-19, un Etat fort, toutes les autres formations de la scène politique parlaient plutôt un Etat fragile et faible, mais la crise sanitaire sans précédent qui est survenue a confirmé que si le Maroc n'était pas un pays fort, il n'aurait pas pu y faire face.

Concernant la cause nationale, Driss Lachguar a mis en avant le fait que le Royaume, sous la

conduite clairvoyante de S.M le Roi, a été présenté comme un modèle dans la préservation de son intégrité territoriale et dans sa gestion de la crise de Covid-19.

Par ailleurs, le Premier secrétaire de l'USFP a mis l'accent sur une question cruciale qui concerne les plaintes malveillantes qui se sont répandues ces derniers jours, à des fins électoralistes en particulier dans les régions du Nord. Lesquelles consistent en le dépôt de plaintes contre d'éventuels concurrents afin de les terroriser et les dissua-

der de se présenter aux élections. Et d'ajouter qu'il y a des dizaines de milliers de citoyens au Nord du Maroc qui vivent dans une situation difficile, car ils n'ont pas droit à la carte nationale et n'ont pas le droit de circuler librement.

Pour cette raison, le dirigeant socialiste a appelé le gouvernement à geler toutes les poursuites et les plaintes malveillantes jusqu'à la fin de la période électorale.

Ont pris part à cette réunion des membres du Bureau politique du parti en l'occurrence Musta-

pha Ajjab, Mehdi Mezouari, Mouchij El Karkeri, le secrétaire régional Mohamed El Mamouhi, le parlementaire usfpiste représentant la ville de Tétouan Mohamed El Mellahi, le secrétaire général de la Chabiba ittihadia, Abdellah Sibari, et la secrétaire nationale adjointe de l'OSFI Fatimazahra Echikhi.

Il convient de rappeler qu'après les régions de Marrakech-Safi, Souss-Massa et les provinces de Berrechid, Settat et Benslimane, le Premier secrétaire de l'USFP a poursuivi sa tournée

initiée dans le cadre des préparatifs pour les prochaines échéances électorales en se rendant en fin de semaine dernière dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Le dirigeant ittihad y a rencontré les responsables du parti et les élus de la province de Larache. A Tanger, Driss Lachguar a présidé la cérémonie de réouverture du siège historique de l'USFP à Souk Dakhil. «J'éprouve un profond sentiment de joie en procédant à la réouverture de ce siège où le défunt Abderrahim Bouabid tenait des réunions au début des années soixante-dix. Feu Abderrahmane El Youssoufi et la plupart des chefs historiques de notre parti y tenaient aussi des rencontres. Ce local a connu toutes les batailles réussies de notre parti, ses victoires... et il le sera également à l'avenir», a souligné le Premier secrétaire lors d'une allocution en l'occasion.

A Tétouan, le dirigeant socialiste, qui était accompagné des membres du Bureau politique, Mustapha Ajjab et Mehdi Mezouari, ainsi que du secrétaire général de la Chabiba ittihadia, Abdellah Sibari, a tenu une réunion avec le secrétariat provincial de la ville. Il a également présidé une réunion technique du secrétariat provincial de Chefchaouen pour débattre des mesures et des préparatifs des prochaines élections. Et dans le même cadre, le Premier secrétaire a aussi tenu des réunions avec les secrétariats provinciaux de M'diq-Fnideq, d'Ouazzane et d'Al Hoccima.

M.T

Conférence de presse de Driss Lachguar et Carol Moseley Braun, hôte de marque du Maroc et de l'USFP

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, et Carol Moseley Braun, membre du Sénat américain, tiendront ce matin à partir de 9h30 une conférence de presse au siège du parti à Rabat.

Carol Moseley Braun, première femme afro-américaine à être élue au Sénat, effectue actuellement une visite au Maroc sur invitation de l'USFP.

Joe Biden a fait appel à elle en 1992 pour le rejoindre comme membre du Comité judiciaire du Sénat à la Cour suprême qu'il présidait en tant que sénateur du Delaware.

Au cours de la dernière campagne présidentielle, elle a joué un rôle clé dans le vote des femmes noires.

Le Washington Post avait, pour rappel, annoncé en exclusivité qu'elle allait être proposée à l'Intérieur dans le cabinet de Biden, proposition qu'elle a déclinée pour des raisons de santé, préférant continuer

à servir dans l'ombre.

Pour les mêmes raisons, elle avait préalablement refusé la proposition du président Obama d'être nommée secrétaire d'Etat à la justice, elle qui avait été nommée, sous son administration, ambassadrice en Nouvelle-Zélande de 1999 à 2001, et, à ce titre, détachée aux Samoa de 2000 à 2001.

Durant toute sa carrière politique, elle s'est fait connaître pour son plaidoyer en faveur de la réforme des soins de santé, de l'éducation et du contrôle des armes à feu.

Dernièrement, elle avait soutenu la candidature de Linda Thomas au poste d'ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU.

Kamala Harris, vice-présidente des Etats-Unis en fonction depuis le 20 janvier 2021, est, elle aussi, une proche de Carol Moseley Braun qui adore le Maroc où elle se rend parfois en villégiature ou pour des soins.

A souligner également que



Carol Moseley Braun est très respectée par Marie Kerry Kennedy, présidente du Centre Robert Kennedy des droits de l'Homme.

L'initiative de l'USFP est de ce fait d'autant plus louable que cette

ex-sénatrice et diplomate compte parmi les figures de proue du Parti démocrate américain.

Ces deux partis entretiennent, par ailleurs, des relations privilégiées au sein de l'Alliance progressiste.

Il va sans dire que, de par la conjoncture actuelle, les rencontres prévues entre cette hôte de marque du Maroc et les dirigeants de l'USFP, revêtent une importance particulière.

Le variant made in Morocco a l'air d'être moins méchant que les autres



Si la pollution de l'air a fait trois fois plus de morts dans le monde que la Covid-19 sur les 15 derniers mois, ce n'est pas demain la veille que nos préoccupations sanitaires risquent de changer de centres d'intérêt. Le nouveau coronavirus continue de rythmer nos journées au gré de l'évolution de la situation sanitaire. Au Maroc, elle demeure instable pour ne pas dire inquiétante.

Vieux comme le monde, les artifices de communication utilisés par l'Exécutif laissent peu de place au doute au sujet des hypothétiques restrictions à venir, qui vont certainement replonger les citoyennes et citoyens, dans un passé récent, un an en arrière, lorsque les mosquées et les établissements scolaires ont fermé leurs portes. Une décision accompagnée par l'instauration d'un couvre-feu pour éviter les rassemblements post-rupture du jeûne et donc la propagation du Sars-CoV-2.

Hausse des cas de 20% en un semaine

Au vrai, ce ne serait pas plus mal. Comparée au reste du monde, la situation épidémiologique dans le pays n'a jamais atteint des extrémités. Pour continuer sur cette lancée, il va

falloir retrouver une forme de responsabilité collective pour que les gestes barrières soient remis au goût du jour. D'autant que ça urge. Le bilan épidémiologique hebdomadaire fait état d'une hausse des cas de l'ordre de 20%. En détail, 3.538 nouveaux cas ont été décelés la semaine dernière contre 2.950 auparavant. Pis, le nombre de décès a également augmenté, puisque 52 personnes sont décédées la semaine dernière contre 31 une semaine plus tôt.

A l'évidence, même si l'occupation des lits de réanimation demeure stable (13,8%), la propagation du Sars-Cov-2 est plus que jamais d'actualité. La faute incombe au variant britannique qui gagne du terrain à mesure que les restrictions, gestes barrières et autres consciences citoyennes en perdent. Au moment où l'on écrit ces lignes, le variant britannique a été détecté dans sept régions du Royaume via le dispositif de veille génomique du Sars-CoV-2 (Covid-19) mis en place par le ministère de la Santé. "En effet, le séquençage du génome complet a permis la confirmation de la présence de mutations signatures du variant britannique", indique le département dans un communiqué. Et de préciser qu'à ce jour, "89 souches B.1.1.7

(variant britannique) ont été assignées, et aucun autre variant préoccupant (VOC) n'a été confirmé au Maroc".

Un variant marocain

Quand bien même les autorités sanitaires ne voudraient pas



Celui anglais est en revanche connu pour sa grande propagation et pour s'attaquer également aux jeunes

tomber dans la sinistrose, elles rappellent tout de même que le variant britannique se caractérise par une "transmissibilité de 30 à 70% plus élevée que les souches de Sars-CoV-2 précédemment en circulation dans le monde". A la lumière de ces éléments, la promesse faite par le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, d'un Ramadan "normal et sans restrictions" sonne désormais encore plus faux qu'au moment où il l'avait prononcé, quelques mois en amont. Un excès d'optimisme qui met en lumière le caractère imprévisible d'une pandémie dont on ne voit pas le bout.

Preuve en est, le nouveau variant "marocain". Si l'on en croit le Pr Azedine Ibrahim, directeur du laboratoire de biotechnologie de la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat et membre du Comité scientifique national pour la Covid-19, les chercheurs nationaux ont découvert un variant dont le génome est 100% marocain, dans le sud du Maroc à Ouarzazate. "La réplication du virus conduit inévitablement à l'émergence de mutations locales qui se produisent en présence des conditions génétiques de leur développement", explique le Pr Azedine Ibrahim, qui rassure par la même occasion en confirmant l'absence du variant

sud-africain sur le territoire national. Variant qui résiste plus aux anticorps que le britannique".

Autrement dit, la campagne de vaccination nationale n'est pas menacée pour le moment. Certes ralentie, mais pas menacée. Ce qui est finalement un moindre mal. Pour l'heure, 4.348.995 personnes ont reçu la première dose et 3.891.875 la seconde. Certes, l'objectif de vacciner 80% de la population ressemble de plus en plus à un mirage. Mais l'Exécutif y croit. De toute façon, il n'a pas trop le choix. Mais les défauts d'approvisionnement sont un obstacle de taille.

Le Maroc n'aurait plus une seule dose de vaccin en magasin. Seules les 11èmes doses contenues dans les flacons multidoses envoyées par AstraZeneca ont permis à la campagne de vaccination nationale de ne pas s'arrêter net. Mais une telle issue est inéluctable en l'absence de livraisons de doses, que ce soit de la part d'AstraZeneca, CNBG Sinopharm, ou encore Sputnik-V. En attendant une issue favorable à cette crise d'approvisionnement mondiale, la propagation du virus redevient la priorité de tous et refait les choux gras de l'actualité.

Chady Chaabi

Violents accrochages au camp d'Esmara

Les habitants dépités par les détournements de fonds opérés par la direction du Polisario

Dépités, des résidents ont investi, samedi, les locaux d'un arrondissement de la prétendue police du Polisario.

Les assaillants qui ont déclaré être désarçonnés par la gestion catastrophique de la direction du Polisario et les détournements qui ne font que se multiplier malgré le déficit que connaissent les aides humanitaires internationales qui n'arrivent plus à combler les besoins des populations, ont envahi les locaux de ladite milice où une rude bagarre les a opposés aux agents en faction dans les locaux. Ce qui s'est soldé par plusieurs blessés parmi ces derniers

dont certains ont été admis pour fractures au service des urgences de ce que les séparatistes qualifient de centre hospitalier de Rabouni.

Les assaillants ont également libéré un détenu qui se trouvait en garde en vue.

A ce sujet, un soi-disant élu de la «circonscription d'Esmara» a écrit : « Nous avons déjà prévenu que la situation sécuritaire, sociale et environnementale d'Esmara était catastrophique et que des mesures doivent être prises d'urgence pour assurer l'éducation, la santé et la nutrition des enfants des personnes trahies par la direction du Polisario, au lieu de quoi, son chef se pa-

vane entre les différents établissements militaires dans une tentative de camoufler les détournements. Sa junte et lui en font un sport ».

A rappeler que les populations du camp d'Esmara sont soumises à un siège complet par les soldats algériens et les milices du Polisario et les décisions incongrues prises par la direction du Polisario sans parler du clientélisme et du favoritisme érigés en système. Le même élu dit ne pas être surpris, au vu de la situation qui prévaut, de voir la tension monter provoquant davantage de dégâts, d'un côté comme de l'autre

Ahmadou El-katab

“Mains libres” monte au créneau

Haro sur la perte par la femme de son droit de la garde de ses enfants

Mains libres, association qui défend les droits humains des femmes au Maroc, a organisé récemment une conférence de presse sur la protection de la femme contre la perte de son droit de la garde de ses enfants.

Par l'organisation de sa conférence de presse, cette ONG entend tirer la sonnette d'alarme et attirer l'attention des associations de la société civile et de certains acteurs des institutions gouvernementales responsables des politiques sociales sur la problématique de la perte de la kafala de la mère sur ses enfants.

Cette conférence a été l'occasion de discuter des revendications fondamentales de l'association, à savoir l'abolition de la quatrième condition de

l'article 173 du Code de la famille (le non mariage de la candidate à la dévolution de la garde) et aussi l'abolition de l'article 175, qui prive la mère du droit de la garde de ses enfants lors du mariage jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 15 ans au lieu de sept ans, compte tenu de l'intérêt de l'enfant et de la préservation de ses droits.

L'Association Mains libres a assuré qu'elle présentera aux différents groupes parlementaires un amendement dans ce sens, et ce dans un souci d'égalité entre les femmes et les hommes.

Lors de cette conférence, Mains libres a également présenté un livret sur ce sujet intitulé : « Mon mariage n'empêche pas mon droit de la garde de mes enfants », dans

lequel elle explique les raisons de l'amendement et présente des propositions concernant ce sujet.

Cette ONG a été créée en 2015 dans le cadre d'un projet sociétal moderniste et démocratique, basé sur une vision ouverte et équilibrée qui s'appuie sur les fondements de l'identité afro-méditerranéenne et de la civilisation universelle.

La plateforme de l'association, présidée par Leila Amili, souligne que Mains libres considère que l'être humain est le pôle du processus de développement et son objectif suprême fait de l'humain le centre de ses différentes préoccupations et projets.

L'action de Mains libres est axée sur trois volets qui touchent les femmes, les jeunes et

les immigrés. Ainsi, elle milite pour le renforcement des capacités des femmes dans tous les domaines en mettant en valeur leur position aux niveaux national, régional et international, en soutenant leur présence sur la scène nationale, en défendant et préservant leurs acquis, et en mettant la cause des femmes au centre des problèmes sociétaux tout en renforçant et en défendant leurs droits dans le but d'atteindre l'égalité et la parité comme le stipule la Constitution de 2011.

Outre l'attention qu'elle porte aux questions d'immigration, cette association œuvre aussi à développer différentes activités au profit des jeunes et les forme pour contribuer au développement de la société.

H.T

Interdiction de manifester

Les autorités de la wilaya de Rabat-Salé-Kénitra ont annoncé l'interdiction de tout attroupement ou rassemblement sur la voie publique pour éviter toute violation des dispositions de l'état d'urgence sanitaire.

Dans un communiqué, la wilaya de la région de Rabat-Salé-Kénitra indique que des publications circulant sur les réseaux sociaux et attribuées à la "Coordination nationale des enseignants contraints à la contractualisation", ont appelé à organiser des formes de manifestations sur la voie publique accompagnées d'un rassemblement national dans la ville de Rabat, mardi 6 et mercredi 7 avril 2021.

Dans le cadre des mesures préventives prises par le gouvernement pour endiguer la propagation du Covid-19, notamment suite à l'apparition de nouvelles souches, et prenant en considération la prolongation de l'état d'urgence sanitaire au 10 avril 2021, les autorités locales annoncent l'interdiction de tout attroupement ou rassemblement sur la voie publique pour éviter toute violation des dispositions de l'état d'urgence sanitaire, ajoute la même source. Les autorités de la wilaya de Rabat-Salé-Kénitra tiennent à rappeler à tous ceux qui appellent à ce genre de manifestations la nécessité de respecter la décision d'interdiction, en les tenant pour responsables de tout ce qui pourrait résulter d'actes contrevenant à cette décision, faisant part de leur volonté totale de faire face à toutes les pratiques qui enfreignent les lois et les règles en vigueur, précise le communiqué.





Le monde tâtonne entre restrictions et ouvertures

Des millions de chrétiens dans le monde ont célébré Pâques dimanche sous le signe des contraintes sanitaires pour la deuxième année consécutive avant une semaine de nouvelles restrictions pour les uns, d'ouvertures pour les autres, au gré de campagnes de vaccination en ordre dispersé.

Le pape François a consacré son message pascal, précédant la bénédiction Urbani et Orbi (à la ville de Rome et au reste du monde), aux plus vulnérables, aux malades du Covid, aux migrants, aux personnes précipitées dans la précarité par la pandémie, et aux populations victimes des guerres en Syrie, au Yémen, en Libye et en Afrique.

Le pape argentin a appelé "toute la communauté internationale à un engagement partagé afin de surmonter les retards" dans la distribution des vaccins "et en favoriser le partage, en particulier avec les pays les plus pauvres". Il a rendu hommage aux médecins et infirmiers en première ligne, rappelant que "les vaccins constituent un instrument essentiel pour cette lutte".

Ce lundi de Pâques apporte dans nombre de pays à travers le monde son lot de nouvelles mesures pour soit limiter la propagation du virus soit donner un peu d'oxygène aux économies asphyxiées par les confinements et entraves à la circulation.

La Grèce rouvre la plupart de ses commerces et allège les restrictions concernant les loisirs, le Portugal ses musées, collèges et terrasses de café. Ailleurs, on resserre la vis. Nouvelles restrictions en Ukraine, dont la fermeture des écoles, fermeture de toutes les frontières au Chili, entrée en vigueur de nouvelles restrictions au Japon dans les départements d'Osaka et de Hyogo (ouest) et de Miyagi (nord-est) permettant aux au-



torités locales de demander à certains commerces de fermer plus tôt sous peine d'amende.

L'Etat indien du Maharashtra, où se situe Bombay, la capitale financière, a imposé depuis lundi soir jusqu'à la fin avril un couvre-feu nocturne à ses 110 millions d'habitants, rassemblements de plus de 4 personnes interdits et les restaurants, cinémas, piscines, lieux de culte et espaces publics comme les plages, fermés. Le week-end, seuls les services essentiels seront autorisés.

En Europe, frappée par une troisième vague de Covid, toute l'Italie est classée en zone "rouge", avec haut risque de contagion et les fêtes de Pâques, habituellement l'occasion de

réunions familiales, ont lieu sous restrictions maximales.

En France, depuis samedi soir, les règles déjà imposées à 19 départements s'étendent à tout le pays: les commerces jugés non essentiels doivent baisser le rideau, les déplacements seront limités à 10 km et, pour la première fois depuis le printemps 2020, les écoles vont rester fermées pendant trois à quatre semaines.

Les autorités toléraient cependant jusqu'à lundi soir les déplacements entre régions.

Le grand sanctuaire français de Lourdes était presque vide: samedi, environ 500 pèlerins arpentaient les allées menant à la grotte miraculeuse où, selon la tradition catholique, la

Vierge Marie serait apparue en 1858.

En Allemagne, pays qui durcit ses mesures sanitaires face à la flambée des infections, des milliers de personnes se sont rassemblées samedi à Stuttgart, la plupart sans masque, pour réclamer "la fin de la dictature du Covid".

Au Moyen-Orient, le Liban est complètement confiné de samedi à mardi matin, pour éviter une nouvelle recrudescence du virus dans ce pays de six millions d'habitants.

La Libye a reçu dimanche une première livraison de vaccins avec l'arrivée à Tripoli de 100.000 doses du vaccin russe Sputnik V, au moment où le pays observe une augmentation des cas, avec un système de santé fra-

gilisé par les conflits.

Aux Philippines, les autorités vont prolonger le confinement de plus de 24 millions de personnes tout en déployant des tentes et du personnel de santé dans les hôpitaux débordés de la capitale Manille, où les cas se multiplient.

Pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, les Etats-Unis ont franchi vendredi le seuil des 100 millions de personnes ayant reçu au moins une injection de vaccin lors d'une campagne menée tambour battant.

La pandémie a fait au moins 2.847.182 morts dans le monde depuis décembre 2019, selon un bilan établi dimanche par l'AFP.

L'Allemagne place les Pays-Bas en zone à haut risque



L'Allemagne va placer les Pays-Bas en zone à haut risque en raison du nombre élevé de contaminations au Covid-19, a annoncé dimanche l'institut Robert-Koch, qui a déjà procédé de même pour trois autres pays frontaliers dont la France.

A partir de mardi 00h00 (02h00 GMT), tout voyageur en provenance des Pays-Bas devra présenter un test de dépistage du virus négatif pour pouvoir entrer sur le territoire allemand, selon l'institut de veille sanitaire.

Il devra en outre observer une

période de quarantaine de dix jours avec la possibilité de l'interrompre au bout de 5 jours sur présentation d'un test négatif.

Pour les personnes qui effectuent la navette entre les deux pays voisins pour des raisons professionnelles, des exceptions sont toutefois prévues.

L'Allemagne, où l'inquiétude ne cesse de grandir face à la troisième vague épidémique, avait déjà décidé de classer en zone à haut risque la France, la République tchèque et la Pologne.

Les Pays-Bas sont limitrophes de

deux Etats régionaux allemands importants, la Basse-Saxe et surtout la Rhénanie du Nord-Westphalie, le Land le plus peuplé avec 18 millions d'habitants.

Les restrictions mises en place pour lutter contre la pandémie, qui s'aggrave dans le royaume néerlandais, ont récemment été prolongées jusqu'au 20 avril.

Depuis le début de la crise sanitaire l'année dernière, les Pays-Bas, qui comptent un peu plus de 17 millions d'habitants, ont enregistré plus d'1,2 million de cas de coronavirus et plus de 16.000 décès liés à la maladie.

La police d'Alger accusée de viol d'un mineur

La LAADH appelle à l'ouverture d'une enquête

La Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme (LADDH) a appelé à l'ouverture d'une enquête sur les accusations d'un mineur qui a déclaré avoir été victime d'un viol dans un commissariat de police à Alger. "Aujourd'hui encore c'est le jeune Saïd Chetouane, âgé de 15 ans, interpellé samedi à la marche qui déclare à sa libération qu'il est victime de viol lors de sa garde à vue à Alger", a déploré la LAADH, dans un communiqué publié sur sa page facebook.

Selon la Ligue, "l'auto-saisine et l'ouverture d'une enquête et d'une information judiciaire dès qu'il y a allégations de tortures, est une obligation du parquet". Elle rappelle que "la torture est une violation grave de la dignité humaine et des droits humains, elle est interdite et puni par la loi".

Pour sa part, le Comité National pour la Libération des Détenus (CNLD) a dénoncé de tels agissements, tout en indiquant que c'est "choquant, inhumain et inadmissible après ces déclarations qui secouent le monde entier". "Saïd Chetouane a fait état, à sa libération, des pires sévices qu'il avait subi dans un commissariat où il a été emmené après son arrestation lors de la marche d'Alger", peut-on encore lire dans un communiqué du CNLD.

Selon les médias algériens, Saïd Chetouane a déclaré avoir été victime d'"attouchements sexuels" par des policiers lors de son interpellation samedi à Alger.

Arrêté lors d'une marche organisée par des Hirakistes à Alger-centre (Bab El Oued), il a été relâché après plus de huit heures de garde à vue.

A sa sortie du commissariat vers 23h, Saïd Chetouane est traumatisé, sous le choc, en pleurs. Il révèle avoir été victime de "violence psychologique" et d'"attouchements sexuels". "Après mon interpellation, ils ont



commencé à toucher mes parties intimes avant que je sois embarqué dans le fourgon de police", a témoigné Saïd Chetouane en larmes, cité par des médias locaux.

En mars dernier, Le Haut Commissariat aux Nations-Unies chargé des questions des Droits de l'Homme, par la voix de son Porte-Parole Rupert Colville, s'est dit fortement "préoccupé" par la détérioration de la situation des Droits de l'Homme en Algérie et par la répression continue et croissante des partisans du mouvement algérien "Hirak".

M. Rupert Colville a pointé d'un doigt accusateur les forces de sécurité algériennes pour usage de force excessive ou inutile tout en procédant à des arrestations arbitraires pour répri-

mer des manifestations pacifiques et poursuivre des personnes exprimant des opinions dissidentes.

Le responsable onusien a révélé, par ailleurs, avoir reçu de nombreux témoignages de cas de torture et de mauvais traitements en détention, y compris des violences sexuelles.

Même son de cloche, du côté d'un collectif d'organisations de défenses des droits de l'Homme en Algérie qui a dénoncé une répression du Hirak qui "fait réapparaître au grand jour la réalité de la torture" dans le pays. "Les conditions d'arrestation et d'incarcération des détenus d'opinion, rapportées par les avocats confirment des cas de maltraitance, de violence et de torture dans différentes structures de police et services de sécurité ainsi que dans les prisons",

explique le Comité contre la torture, créé dans la foulée des révélations faites devant la chambre criminelle près la cour d'Alger par le jeune étudiant Walid Nekkiche.

Comprenant le comité National de Libération des Détenus, la coordination Nationale des Universitaires Algériens pour le Changement et des membres du collectif des Avocats de la défense des détenus d'opinion, le comité a appelé les autorités algériennes à mettre un terme à la torture et l'utilisation de la justice comme instrument de répression. "Depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui, la torture salit notre histoire et l'impunité des tortionnaires est couverte par le pouvoir politique, la justice, l'Etat et ses appareils", regrette-t-il, ajoutant que de Bachir Hadj Ali à Nekkiche,

plus d'un demi-siècle où la torture continue de sévir. "Quelle différence entre l'Etat colonial qui torture les Algériens en lutte pour leur indépendance et l'Etat algérien indépendant qui torture ses citoyens pour délit d'opinion?", se demandent les auteurs de ce communiqué. "Les sévices physiques, psychologiques et sexuels subis par Walid Nekkiche infligés par des services de sécurité après son arrestation le 26 novembre 2019 est un acte d'une extrême gravité qu'on ne peut pas laisser passer", lancent-ils.

En révélant ces sévices, devant les magistrats, Walid Nekkiche a brisé le mur de l'omerta, ont-ils noté, relevant que ce jeune étudiant a été d'un courage exemplaire, qui fera date dans l'histoire des luttes en Algérie.

Reprise du procès de Netanyahu, accusé d'usage illégitime du pouvoir



Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a usé de son pouvoir de façon "illégitime", a déclaré lundi la procureure à la reprise du procès pour corruption du chef de gouvernement, au moment même où débutent des consultations post-élections déterminantes pour son avenir politique.

Premier chef de gouvernement de l'histoire d'Israël à faire face à des accusations criminelles en cours de mandat, Netanyahu est accusé de corruption, fraude et abus de confiance dans trois affaires, des charges qu'il nie fermement.

Il "a usé de façon illégitime du grand pouvoir gouvernemental qui lui est conféré, entre autres pour demander et obtenir des avantages injustifiés de propriétaires de médias importants en Israël, pour faire

avancer ses affaires personnelles, notamment quand il voulait se faire réélire", a affirmé la procureure principale Liat Ben-Ari.

Netanyahu, 71 ans dont quinze au pouvoir, a quitté le tribunal après les déclarations liminaires du parquet, avant l'audition des premiers témoins.

"Menteur", "On veille sur la démocratie", pouvait-on lire aux abords du tribunal sur des pancartes de manifestants, qui réclament depuis des mois sa démission en se réunissant devant sa résidence chaque samedi.

Des dizaines de partisans du Premier ministre, le plus pérenne de l'histoire d'Israël, étaient également rassemblés devant le tribunal.

Tandis que la procureure principale Liat Ben-Ari développait son propos, le président Reuven Rivlin

a entamé à quelques kilomètres des discussions de deux jours avec des responsables de partis en vue de désigner un candidat chargé de former un gouvernement.

Le Likoud, parti de droite de Netanyahu, est arrivé en tête des législatives du 23 mars --les quatrièmes en moins de deux ans-- avec 30 sièges sur 120. Mais ce résultat, combiné à celui de ses alliés naturels, ne lui assure pas la majorité de 61 sièges pour former un gouvernement stable. Et face à lui, de nombreuses formations sont décidées à mettre fin à ses douze années d'affilée de règne.

Dans l'immédiat, le procès de Netanyahu ne menace pas ses ambitions puisqu'il n'aurait à démissionner qu'en cas de condamnation définitive et l'épousé de tous les recours pourrait prendre des années.

Dix anciens amiraux turcs arrêtés pour avoir critiqué un projet du président

Dix amiraux turcs à la retraite ont été arrêtés lundi pour avoir critiqué avec d'autres anciens officiers le projet d'un nouveau canal à Istanbul cher au président turc, dans un pays où la moindre incursion des militaires en politique révèle le spectre de coups d'État passés.

Selon le bureau du procureur général d'Ankara, les dix amiraux retraités ont été placés en garde à vue. Ils font partie des 104 signataires d'une lettre ouverte alertant contre la menace que pourrait représenter selon eux le projet de "Canal Istanbul", porté par le président Recep Tayyip Erdogan, pour un traité qui garantit le libre passage par le détroit du Bosphore.

Quatre autres anciens officiers ont aussi été visés par des mandats d'arrêt mais n'ont pas été interpellés en raison de leur âge. Ils ont reçu l'ordre de se présenter à la police d'Ankara dans les trois prochains jours pour déposer.

Une enquête a été ouverte contre les militaires à la retraite pour "réunion visant à commettre un crime contre la sécurité de l'État et l'ordre constitutionnel", selon le bureau du procureur.

Parmi les détenus figure le contre-amiral Cem Gürdeniz, le "père" de la doctrine controversée de la "patrie bleue" prévoyant l'établissement de la souveraineté turque sur de larges pans de la Méditerranée orientale.

Les autorités turques se basent sur la doctrine de M. Gürdeniz pour justifier leurs ambitions maritimes à l'origine des tensions entre la Turquie et la Grèce.

De hauts responsables turcs ont condamné la lettre ouverte signée par les amiraux retraités, estimant que son ton s'apparentait à celui d'un "coup d'État". "Il y a une différence entre exprimer ses idées et faire une déclaration sur un ton de coup d'État", a dénoncé dimanche le président du parlement Mustafa Sentop. "Nous allons lutter contre cette mentalité



obscure. Il n'existe aucun pouvoir au-dessus de celui de la volonté de la nation", a réagi lundi le ministre de la Justice Abdulhamit Gül.

L'intervention des militaires dans la politique reste un sujet sensible en Turquie où l'armée, se définissant comme le garant de la laïcité, a mené trois coups d'État entre 1960 et 1980 et a longtemps eu une influence déterminante sur les gouvernements.

Après avoir mené des réformes ayant considérablement réduit le poids des militaires, le chef de l'État turc a survécu en juillet 2016 à une tentative de coup d'État mené par des militaires facieux, qu'il a imputée aux partisans du prédicateur Fethullah Gülen,

basé aux États-Unis.

La lettre des anciens amiraux est considérée comme l'intervention de militaires la plus importante en politique depuis lors.

L'approbation par la Turquie, le mois dernier, de plans visant à développer à Istanbul un canal de navigation comparable à ceux de Panama ou de Suez a ouvert le débat sur la Convention de Montreux. "Canal Istanbul" est le plus ambitieux de ce que le président Erdogan appelle ses "projets fous", qui l'ont vu transformer l'infrastructure de la Turquie avec de nouveaux aéroports, ponts, routes et tunnels au cours de ses 18 années au pouvoir.

Le gouvernement argue que ce

canal permettrait de doter Istanbul d'un nouveau pôle d'attractivité en plus de soulager le Bosphore, l'un des détroits les plus congestionnés du monde.

Mais les opposants affirment qu'outre son impact sur l'environnement, le projet pourrait compromettre la Convention de Montreux, datant de 1936, qui garantit le libre passage des navires civils dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles, aussi bien en temps de paix que de guerre.

Dans leur lettre ouverte, les 104 amiraux à la retraite ont affirmé qu'il était "inquiétant" d'ouvrir un débat sur le traité de Montreux, estimant qu'il s'agit

d'un accord qui "protège au mieux les intérêts turcs". "Non seulement ceux qui ont signé, mais aussi ceux qui les encouragent, devront rendre des comptes devant la justice", avait déclaré dimanche sur Twitter Fahrettin Altun, chef de la communication du président Erdogan.

Le maire d'Istanbul, Ekrem Imamoglu, du parti d'opposition CHP, est lui aussi un farouche opposant au projet Canal Istanbul pour des raisons financières et environnementales. Une enquête administrative a été ouverte en novembre à son encontre pour avoir déployé des affiches à travers la ville contre la construction de cette voie maritime.

L'UE exprime sa grande inquiétude face à l'activité militaire russe près de l'Ukraine



Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a promis dimanche le soutien "indéfectible" de l'UE à Kiev et exprimé son inquiétude face aux mouvements de troupes russes autour de l'Ukraine. "Nous suivons avec une grande inquiétude l'activité militaire russe autour de l'Ukraine", a tweeté M. Borrell après une conversation téléphonique avec le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro

Kuleba. "Soutien indéfectible de l'UE à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine", a-t-il ajouté.

M. Borrell a déclaré qu'il s'entreferait avec le chef de la diplomatie ukrainienne et les ministres des Affaires étrangères des 27 pays de l'UE lors d'une réunion en avril.

L'Ukraine a accusé cette semaine la Russie de masser des troupes à ses frontières Nord et Est ainsi que dans la péninsule

de Crimée annexée par Moscou en 2014.

Le Kremlin n'a pas nié les récents mouvements de troupes, mais a insisté sur le fait qu'il "ne menaçait personne".

Le conflit a fait plus de 13.000 morts depuis 2014, selon les Nations Unies. Les dirigeants occidentaux - y compris le nouveau président américain Joe Biden - ont déclaré qu'ils se tenaient aux côtés de l'Ukraine.

Vjosa Osmani, une présidente du Kosovo qui n'a peur de rien

Portrait



Vjosa Osmani, élue présidente du Kosovo dimanche, est une juriste partie en guerre contre la corruption, particulièrement populaire chez les jeunes et les femmes qui voient en elle une source d'inspiration contre le patriarcat.

La professeur de droit polyglotte de 38 ans incarne, avec son allié le nouveau Premier ministre réformiste de gauche Albin Kurti, une classe politique d'une nouvelle génération après des années de règne des anciens commandants rebelles de la guerre d'indépendance contre les forces serbes (1998-99).

Vjosa Osmani et Albin Kurti ont bénéficié d'un ras-de-marée électoral aux législatives de février. Mais c'est elle qui a rassemblé sur son nom plus de 300.000 voix, un score qui frôle celui obtenu jadis par l'ancien président Ibrahim Rugova, considéré comme le père de la nation kosovare.

Avec 71 votes de députés sur 120, elle transforme l'essai au poste de présidente, qu'elle occupait par intérim depuis quelques mois en remplacement de Hashim Thaçi, inculpé pour crimes de guerre en novembre par la justice internationale.

Elle confirme aussi la montée en puissance des femmes sur la scène politique de l'ancienne province de

Belgrade qui a déclaré son indépendance en 2008.

Le gouvernement compte six femmes ministres sur 15, soit un niveau jamais atteint dans un territoire où les idées patriarcales sont profondément enracinées.

Sur 120 députés, un tiers sont des femmes.

"Les femmes ont le droit d'être là où elles le veulent", a dit Mme Os-

mani après sa victoire, peinant à retenir ses larmes. "N'arrêtez pas, n'arrêtez pas d'aller de l'avant. Tous vos rêves peuvent devenir réalité", a-t-elle lancé.

Les médias kosovars saluent en cette petite brune à la chevelure bouclée une personnalité "qui n'a peur de rien". Elle est l'une des premières à avoir parlé de la corruption d'élites qui semblaient toutes puissantes dans le territoire pauvre d'1,8 million d'habitants, dont les maux économiques ont été aggravés par la pandémie.

"Osmani a conquis le cœur de nombreux citoyens kosovars car elle est charismatique, a confiance en elle et est un modèle pour les femmes du XXIème siècle", résume une revue juridique.

Elle a fait son entrée au Parlement en 2011 sous l'étiquette de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK, centre-droit), le parti d'Ibrahim Rugova.

Mais elle a claqué la porte lorsque la LDK a provoqué en 2020 la chute du précédent gouvernement d'Albin Kurti au début de la crise du coronavirus qui menaçait de submerger les services de santé.

Elle a créé sa propre formation, Guxo (Osez) avant de s'allier au mouvement Vetevendosje (VV, autodétermination) du Premier ministre.

Professeur à l'Université de Pristina, cette mère de deux jumelles née dans la ville divisée de Mitrovica (nord) a effectué son doctorat aux Etats-Unis et parle cinq langues: l'albanais, le serbe, l'anglais, le turc et l'espagnol.

Ses rares critiques lui reprochent son expérience. "Ceux qui ont fait allégeance à VV n'ont rien d'autre à offrir que des critiques" et souffrent "d'un manque élémentaire de connaissances nécessaires pour gouverner", assène Isa Mustafa, ex-chef de la LDK contraint à la démission par les piètres résultats électoraux de son parti.

En attendant, ses admirateurs comptent sur le changement.

"Sans aucun doute, elle saura et osera lutter contre tous les criminels, tous les phénomènes illégaux qui menacent de prendre en otage notre avenir, nos enfants, notre nouvel Etat", déclare Ilir Ferati, l'un de ses anciens étudiants.

Selon l'intéressée, les nouveaux dirigeants du Kosovo ont "d'excellentes idées" pour affronter les nombreux défis qui s'annoncent. "Mais rien ne sera possible si nous ne démolissons pas le mur énorme et solide du crime et de la corruption érigé au fil des années".



Osmani a conquis le cœur de nombreux citoyens kosovars car elle est charismatique et a confiance en elle

Bank Of Africa désignée "Banque africaine de l'année 2020"

Le Groupe Bank Of Africa (BOA) a été désigné "Best Bank in Africa 2020" en obtenant le prestigieux trophée "Golden Award" décerné lors du forum AIFA -Africa Investments Forum & Awards, par Leaders League.

Ce prix a été octroyé par un organisme dédié aux opportunités commerciales qui rassemble un public de haut niveau de plus de 700 décideurs publics et privés pour ensuite, à travers un jury composé de 100 membres, récompenser les meilleurs projets et entreprises pour leurs performances en Afrique et leur innovation, indique BOA dans un communiqué.

Cette consécration de "Banque africaine de l'année 2020", remise pour la deuxième fois depuis 2018 à BOA, récompense une banque africaine avec un positionnement remarquable sur le continent, fait savoir la même source.

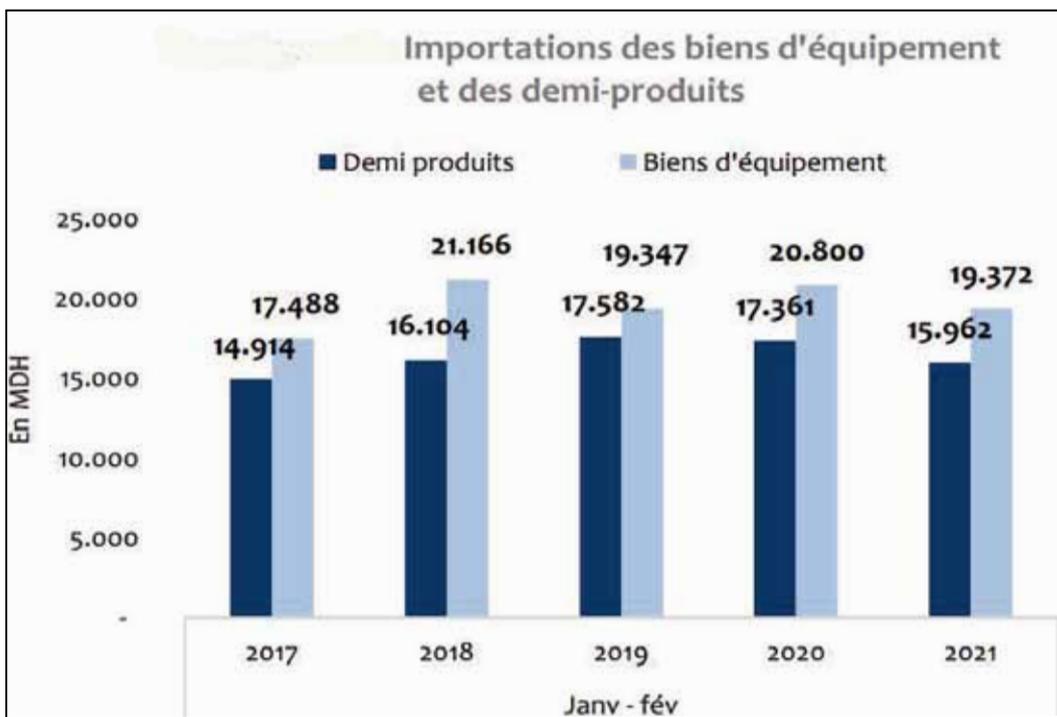
En effet, BOA est le groupe bancaire marocain le plus orienté vers l'international avec une présence dans une trentaine de pays en Afrique, en Europe et en Asie, employant plus de 15.000 collaborateurs à travers le monde, avec un réseau de 1.800 points de vente au service de plus de 6 millions de clients, rapporte la MAP.

L'année 2020 a été pour le Groupe un accélérateur de changement dans un contexte exceptionnel, poursuit BOA qui note que la banque a poursuivi au courant de cette année son processus de transformation digitale à travers des plateformes de Banque à distance au service de ses clients et des mesures ont été mises en place pour soutenir l'économie nationale à travers le lancement de nouveaux produits pour accompagner les entreprises à l'échelle nationale et internationale.

Ainsi, les ambitions de développement continu de la Banque ont affirmé ses capacités d'innovation, notamment à travers des outils de communication à la pointe, tels que l'édition en 2020 du 1er rapport annuel intégré dans le paysage bancaire national, en différentes versions, notamment en digital et en plusieurs langues et un site web regroupant l'ensemble de l'information financière et extra-financière du Groupe.

Bank Of Africa se distingue, par ailleurs par un fort engagement dans les domaines de l'environnement et de la responsabilité sociale et sociétale, notamment à travers la fondation BMCE Bank et la promotion de la finance à impact positif.

Le déficit commercial s'allège à fin février



Le déficit commercial s'est allégé au terme du mois de février 2021. Selon les chiffres publiés récemment par l'Office des changes, sur les deux premiers mois de l'année en cours, il s'est situé à 24,94 milliards de dirhams (MMDH).

Ce résultat s'explique par la baisse des exportations de 2,5% (1,2Md DH) moins importante que celle des importations (-6Mds DH ou -7,4%), a souligné l'Office dans son bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs du mois de février 2021.

Soulignons que « la baisse des importations de biens fait suite au recul des achats de la majorité des groupes de produits, en l'occurrence, des produits énergétiques (-3.463MDH), des biens d'équipement (-1.430MDH), des demi-produits (-1.399MDH) et des produits alimentaires (-232MDH) ».

Il faut toutefois préciser que cette baisse est atténuée par la hausse des achats des produits finis de consommation (+351MDH) et des produits bruts (+189MDH), comme le relève l'Office dans son bulletin.

La même source explique que l'allègement de 28,8% de la facture énergétique à fin février 2021 résulte de la baisse des approvisionnements en gas-oils et fuel-oil (-2.281MDH) due au recul des prix de 23,1%, conjugué à la baisse de 19,6% des quantités importées (913mT à fin février 2021

contre 1.136mT à fin février 2020). L'analyse des données recueillies montrent en outre que les approvisionnements en biens d'équipement et en demi-produits ont accusé des baisses respectives de 6,9% et de 8,1% durant la même période.

Il est à souligner que la part de ces deux groupes de produits s'est stabilisée à 47,4% dans le total des importations, a fait savoir l'Office.

S'agissant des importations des produits finis de consommation, elles se sont inscrites en légère hausse de 1,9%, passant ainsi de 18.116MDH à fin février 2020 à 18.467MDH à fin février 2021 ; suite essentiellement, à la hausse des achats des parties et pièces pour voitures de tourisme (+21,9%) et à ceux des voitures de tourisme (+21,3%).

En ce qui concerne les exportations (qui se sont établies à 49.620MDH contre 50.867MDH un an auparavant), leur recul a touché principalement les ventes du textile et cuir et celles de l'aéronautique et dans une moindre mesure celles de l'agriculture et agro-alimentaire.

A ce propos, l'Office précise que les exportations du secteur textile et cuir se sont établies à 5.095MDH à fin février 2021 contre 6.176MDH une année auparavant soit -17,5% ou -1.081MDH.

D'après l'Office des changes, « cette évolution s'explique, principalement, par le recul des ventes des vêtements confectionnés (-18% ou -685MDH) et celles des chaussures (-29,6% ou -186MDH). La part de ce secteur dans le total des exportations perd 1,8 point (10,3% à fin février 2021 contre 12,1% à fin février 2020). Signalons toutefois que la baisse des exportations a été atténuée essentiellement par la hausse des ventes du secteur automobile et celles des phosphates et dérivés, peut-on lire.

Ainsi que l'a relevé l'Office dans son bulletin de février dernier, « les exportations de l'automobile affichent une hausse de 4,1% à fin février 2021 » provenant, principalement, de l'accroissement des ventes du segment « construction » de 8,6%, soit +505MDH.

Il faut cependant souligner que cette hausse a été ralentie par

les ventes du segment « câblage » et du segment « intérieur véhicules et sièges » dont les ventes ont baissé respectivement de 3,7% et 2,2%. Alors que les exportations des phosphates et dérivés ont pour leur part connu une augmentation de 7,9% équivalant à +526MDH.

Soulignons également qu'à fin février 2021, la balance des échanges de services a affiché un excédent en baisse de 42,2% (-6.338MDH) à +8.686MDH contre +15.024MDH un an auparavant.

Ainsi que l'a noté l'Office, les exportations ont accusé une baisse de 36%, atteignant 19.081MDH à fin février 2021 contre 29.837MDH un an auparavant. Et de préciser : « Cette baisse s'explique à hauteur de 73,5% de la chute des recettes voyages, principale composante des exportations de services ».

Quant aux importations de services, les statistiques laissent apparaître un recul de 29,8% équivalant à -4.418MDH. En fin de compte, les recettes voyages se sont établies à 4.266MDH à fin février 2021 contre 12.173MDH une année auparavant, correspondant à une baisse de 65% (-7.907MDH). Tandis que les dépenses voyages ont de leur côté accusé un recul de 55% (-1.813MDH), a fait savoir l'Office des changes notant que l'excédent de la balance voyages s'est au final inscrit en baisse de 68,7%.

Alain Bouithy



Une baisse des exportations moins importante que celle des importations

Hausse des financements accordés par les banques participatives en février dernier

Les financements accordés par les banques participatives ont augmenté, en glissement annuel, de 47,5% à plus de 14,36 milliards de dirhams (MMDH) en février 2021, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Ces financements se répartissent sur l'immobilier (12,37 MMDH), la consommation (1,01 MMDH), l'équipement (878 millions de dirhams) et la trésorerie (20 millions de dirhams), précise BAM dans un document sur les statistiques monétaires du mois de février 2021.

Parallèlement, les engagements des banques participatives se sont élevés à plus de 4,9 MMDH auprès des banques, et ce sous forme principalement de refinancement à travers le produit de "Wakala bil Istithmar" et de dépôts à vue reçus des banques mères, fait savoir la même source.

Et d'ajouter que les comptes chèques et comptes courants ont grimpé de 41,2% à 4,11 MMDH, alors que les dépôts d'investissement ont atteint 1,08 MMDH.

AGR prévoit une stabilité des taux de rendement obligataire au deuxième trimestre

La stabilité des taux de rendement obligataire devrait se poursuivre durant le deuxième trimestre de 2021, estime Attijari Global Research (AGR).

"Tenant compte de la situation confortable des finances publiques en raison de la rentrée de la première tranche de l'IS, nous restons convaincus que ce récent mouvement haussier est ponctuel. Ainsi, nous maintenons notre scénario concernant une stabilité, voire une baisse des taux de rendement durant le T2-21", indique AGR dans sa dernière note "Weekly Hebdo Taux - Fixed Income" de la semaine allant du 26 mars au 01 avril. Les analystes d'AGR ont, par ailleurs, relevé une évolution haussière des taux de rendement sur les compartiments primaire et secondaire

durant cette semaine. "Cette hausse est davantage visible sur les maturités CT et s'explique principalement par un réajustement haussier des taux de rendement qui se sont écartés du taux directeur fixé à 1,50% depuis juin 2020", ont-ils précisé.

A cet effet, les maturités 2 ans et 20 ans se sont appréciées de 5,0 points de base (PBS) et 1,0 PB à 1,72% et 2,83% respectivement, souligne AGR.

Et de noter que la première séance d'adjudication du mois d'avril a été marquée par une levée importante de plus de 2,5 milliards de dirhams (MMDH) contre une demande modérée des investisseurs, portant le taux de satisfaction à 50%, soit l'un des niveaux les plus élevés en 2021.

Signature d'une convention de subvention entre le ministère du Tourisme et l'AFD

Une convention de subvention de 1,5 million d'euros (M€) visant à renforcer le cadre réglementaire de l'économie sociale et solidaire (ESS) a été signée, récemment à Rabat, entre le ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'économie sociale et l'Agence française de développement (AFD).

Conclue par la ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Economie sociale, Nadia Fettah Alaoui,

l'ambassadrice de France au Maroc, Hélène Le Gal et le directeur de l'AFD à Rabat, Mihoub Mezouaghi, cette convention a pour objectif de mettre en œuvre une assistance technique destinée à accompagner le ministère dans l'actualisation du projet de la loi-cadre en faveur de l'ESS en vue de valoriser davantage son potentiel économique et l'adapter aux nouveaux enjeux de la relance, rapporte la MAP.

Cette assistance technique est basée sur trois étapes clés, à savoir une étude de diagnostic et la mobilisation des acteurs de l'écosystème de l'ESS, l'actualisation de la loi-cadre, du texte de loi et de ses décrets d'application, ainsi que l'accompagnement à la mise en place de dispositifs d'appui à l'innovation sociale de l'ESS.

Le gouvernement, conscient des potentialités et des opportunités offertes par la filière de l'ESS, s'est engagé pour la promotion et le développement de ce secteur, en tant qu'économie de proximité, à travers des politiques et des stratégies sectorielles, a affirmé Mme Fettah Alaoui dans une déclaration à la presse lors de la cérémonie de signature de cette convention.

Il s'agit d'une dynamique stimulée par l'avènement de l'Initiative nationale pour le développement humain, mettant les entreprises de l'ESS au centre du processus de développement humain, a-t-elle soutenu, relevant que cette dynamique est renforcée par la stratégie du ministère, laquelle est fondée sur une approche participative qui vise à amorcer un réel changement d'échelle à travers la promotion de l'entrepreneuriat collectif et social et à préserver les valeurs et les principes qui animent cette économie.

La ministre a, à cet effet, souligné que l'ambition pour ce projet de loi-cadre est de faire connaître et reconnaître l'ESS, en tant que secteur économique et social à part entière et de convenir à une vision claire des rôles et responsabilités de tous les acteurs institutionnels et professionnels, notamment en matière de mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de ce secteur.

Il est aussi question d'asseoir les mesures incitatives d'accompagnement en matière de financement, de veille, de bonne gouvernance, de formation, d'échange d'expertise et d'innova-

tions sociales et un repositionnement sur les stratégies et les autres lois en vigueur, a précisé Mme Fettah Alaoui.

De son côté, Mme Le Gal s'est félicitée de ce nouveau partenariat entre le Maroc et l'AFD, lequel valorisera avant tout les expériences marocaine et française pour une capitalisation en matière de loi et de gouvernance de l'ESS.

Elle a, dans ce sens, fait savoir que le partage d'expériences entre les deux pays en la matière constitue un canal de coopération susceptible de stimuler de nouvelles formes de partenariats en faveur des innovations sociales, notamment au profit des populations les plus vulnérables et au bénéfice partagé des deux pays.

Pour sa part, M. Mezouaghi a relevé que le potentiel de l'économie sociale et solidaire est probablement sous-estimé, dès lors qu'il est souvent réduit au seul tissu des coopératives agricoles, faisant observer que l'entrepreneuriat, le logement, la santé ou encore l'éducation constituent également des composantes clés de ce secteur, dont la contribution peut atteindre 12 à 15% du PIB dans certains pays européens.

Et d'ajouter: "Nous observons davantage d'initiatives à impact social, environnemental et économique, portées le plus souvent par des acteurs locaux ancrés dans un territoire et lorsque que celles-ci sont inscrites dans un cadre institutionnel favorable à leur développement et à leur agrégation, elles peuvent alors avoir un fort effet de levier sur la croissance économique et la résilience sociale".

Cette campagne de communication et de sensibilisation au renforcement du cadre réglementaire de l'ESS sera déployée tout au long du projet.

La volonté politique d'ériger l'ESS en tant que contributeur de richesses et de développement constitue l'une des réponses aux enjeux socio-économiques du Maroc, en réconciliant les principes d'équité et de justice sociale avec le développement économique. Le renforcement du cadre réglementaire et la valorisation de l'ESS dans les régions vont ainsi permettre de clarifier la nature et le rôle des acteurs de l'ESS en plus d'identifier et de mettre en œuvre les dispositifs réglementaires nécessaires à la consolidation d'un écosystème plus intégré.



1,5 M€ pour renforcer le cadre réglementaire de l'économie sociale et solidaire au Maroc

Inauguration de l'extension de l'usine automobile "NP Morocco" à Mohammedia

Clayens NP Morocco a inauguré, vendredi, l'extension de son unité industrielle à Mohammedia, spécialisée dans la production des pièces métalliques de précision destinées aux secteurs automobile, électrique et électronique, en présence du ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy.

D'un investissement global de 73 millions de dirhams (MDH), cette extension, réalisée par le groupe pendant la période de crise sanitaire, permettra l'augmentation de 70% de la surface de l'usine. Ce projet devra générer un chiffre d'affaires supplémentaire de 120 MDH et 100 emplois, portant la totalité de l'effectif à 550 emplois, rapporte la MAP.

Cet investissement a consisté en l'installation de nouveaux équipements dotés de technologies de pointe visant à améliorer et à optimiser les procédés de fabrication, dans le cadre du processus de digitalisation de l'usine dans la perspective d'en faire "une usine 4.0".

Il répond également à l'objectif de décarbonation entamé par le groupe depuis 4 ans afin de réduire, à l'horizon 2023, son empreinte carbone par l'utilisation de l'énergie solaire. L'usine NP Morocco concentre ainsi le plus de technologies au sein du groupe et s'illustre comme étant l'une des plus performantes de son réseau d'opérateurs à travers le monde.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'inauguration, M. Elalamy a indiqué que cette unité est un véritable modèle à plusieurs titres, relevant qu'il s'agit d'une usine 4.0 de dernière génération qui produit des pièces très complexes et de bonne qualité pour l'automobile, dans les délais impartis et aux meilleurs prix, gagnant ainsi la part de marché chinoise destinée à l'Europe en offrant un coût plus compétitif à partir du Maroc.

Le Royaume conforte son positionnement en tant que plateforme compétitive de production et d'exportation d'équipements et de véhicules automobiles à l'échelle mondiale, s'est

félicité le ministre.

"Cette usine a démarré avec des ingénieurs et techniciens 100% marocains et le responsable de l'ingénierie a aidé à démarrer la même usine en Inde. C'est le pays le plus compétitif dans le secteur automobile. Au Maroc, nous sommes capables de fabriquer des pièces complexes avec la meilleure compétitivité mondiale", a-t-il dit. "Il faut savoir que le taux d'intégration en Inde est de 92%. Au Maroc, il est de 60%, mais nous avons un avantage compétitif majeur qui est le savoir-faire et les ressources humaines", a-t-il noté. De son côté, le directeur général de Clayens NP Morocco, Youssef Hedda, a relevé que cette usine connectée représente un atout compétitif pour la réactivité industrielle du Groupe. Elle permettra de générer une centaine d'emplois à haute valeur ajoutée et d'accroître la capacité de production locale du groupe qui compte, actuellement, près de 1.400 pièces automobiles au sein des écosystèmes automobiles maro-

cains ("moteurs et transmission", "câblage automobile", "intérieur véhicule & sièges" et "métal/emboutissage"). A travers son usine au Maroc, le groupe a réussi à développer des solutions globales, innovantes et de qualité destinées à ses clients grâce aux compétences marocaines et à l'usage optimal des diverses technologies mises en œuvre. Présent au Maroc depuis 2003 à travers sa filiale marocaine NP Morocco, le groupe est spécialisé dans la production de pièces diverses, notamment, les mécanismes de serrures électroniques, connecteurs pour les pompes moteur, LED signalétiques pour poids lourd, leviers d'appui-têtes, goulottes pour faisceaux de câbles et systèmes de chauffage.

L'usine de Mohammedia fournit plusieurs clients internationaux comme LEONI, SEWS, TESCA et tout récemment PSA, désormais Stellantis, avec la production du système de chauffage de son véhicule électrique, la Citroën AMI.

Les lendemains souhaitables

Série de webinaires sur le développement des industries culturelles au Maroc

Trois webinaires sur le développement et la structuration des industries culturelles au Maroc seront organisés les 7 avril, 21 mai et 3 juin, par l'Institut français de Meknès (IFM).

Ces rencontres, initiées avec l'appui de l'Institut français du Maroc et en partenariat avec la Fondation Aïcha, s'inscrivent dans le cadre du projet "Les lendemains souhaitables", qui répond à un "enjeu transversal du secteur des industries culturelles et créatives (jeunesse, formation, développement économique, coopération)".

Selon l'IFM, ces séminaires à distance permettront, dans le contexte sanitaire actuel, de garder le lien avec les professionnels du cinéma d'animation fidélisés sur plus de 20 ans, grâce aux différentes actions du FICAM (Festival International du Cinéma d'Animation de Meknès) et de les faire participer aux grands enjeux de la production du film d'animation au Maroc.

Le premier Webinaire sera retransmis depuis Paris, ce mercredi 07 avril. Le débat, portera sur la problématique

"Producteur/Réalisateur : un binôme gagnant en film d'animation ou un risque partagé ?". Il sera modéré par Alexis Hunot, journaliste spécialisé dans le cinéma d'animation avec la participation de Sofia El Khyari, réalisatrice, Caroline Attia, réalisatrice, Sébastien Onomo, producteur et Ron Dyens, producteur et César 2021 pour le meilleur court-métrage d'animation pour L'heure de Pours.

"Le duo formé par un-e producteur-trice et un-e réalisateur-trice, indispensable binôme pour la réalisation des films, pose beaucoup de questions", note l'IFM.

Il s'agit en effet, selon lui, de répondre à un nombre de questions sur : "Comment se partagent les phases du projet de son point de départ à sa diffusion ? Comment définit-on un budget pour un film et qui est en recherche des financements ? La promotion du film est-elle partagée ? Quel est l'apport artistique de la société de production et inversement le soutien que le réalisateur (trice) apporte à la production ? Comment se développe le dialogue

lorsqu'on produit, réalise un film ? Les problématiques différent-elles d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre ?".

On notera parmi les participants à cet évènement l'activiste du cinéma d'animation, Alexis Hunot qui est également journaliste, conférencier, enseignant, collaborateur de nombreux festivals et d'institutions comme le CNC ou les Césars. En plus de la réalisatrice Caroline Attia. Diplômée en 2004 de l'École nationale des arts décoratifs de Paris (ENSAD), elle navigue entre l'illustration et le cinéma d'animation. Son dernier film Au pays de L'aurore Boréale est produit par Folimage. En tant qu'auteure jeunesse, elle collabore avec des éditeurs tels que Belin, Gestalten, Usborne, Milan...

Il y a également le producteur Ron Dyens, récipiendaire de nombreux prix prestigieux en courts (Palme d'Or, deux Césars (dont 2021 pour le meilleur Court métrage du film d'animation, Lion d'Or, Ours d'Argent, deux Cristals à Annecy, nomination aux Oscars ...). Il a également produit et coproduit

plusieurs longs métrages dont Tout en Haut de Monde, de Rémi Chayé et l'extraordinaire Voyage de Marona de Anca Damian.

La réalisatrice Sofia El Khyari, sera également de la partie. Née à Casablanca la réalisatrice marocaine de films d'animation est diplômée de la Royal College of Art de Londres en 2018. Elle a signé trois courts-métrages dont Ayam avec la voix de la regrettée Amina Rachid. Ses films ont été primés et projetés dans divers festivals internationaux dont le FICAM.

On notera enfin la participation du producteur Sébastien Onomo. Diplômé en production audiovisuelle et numérique de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), il rejoint en 2010 Les Films d'Ici comme producteur. En 2017, il est nommé co-président du groupe francophone au sein d'Unifrance, l'organisme de promotion du cinéma français à l'étranger. Il est notamment producteur de Funan de Denis Do (Cristal du Meilleur film au Festival International d'Annecy en 2018).

WEBINAIRE
LES LENDEMAINS SOUHAITABLES
 Tère rencontre professionnelle en ligne sur les industries culturelles et créatives en cinéma d'animation en attendant le FICAM octobre 2021
 « Producteur/Réalisateur : un binôme gagnant en film d'animation ou un risque partagé ? »

Speakers: Alexis Hunot (Modérateur), Ron Dyens (Producteur), Caroline Attia (Réalisatrice), Sébastien Onomo (Producteur), Sofia El Khyari (Réalisatrice).

Mercredi 7 avril 2021, 14h30 à 15h45 (heure marocaine) / 16h30 à 16h45 (heure française)
 Pour accéder au direct : <https://lendenmais-souhaitables.canalchat.fr/2021/1/>

Logos: FONDATION AÏCHA, FICAM

Une pièce adaptée de "Game of Thrones" en préparation pour 2023



Une pièce adaptée de la série "Game of Thrones" est en préparation pour 2023, avec la collaboration du père de la saga littéraire George R. R. Martin, a annoncé mardi la production alors que foisonnent les projets télévisés autour de cet univers culte.

La pièce se déroulera "durant un moment charnière de la série" littéraire, a indiqué dans un communiqué l'équipe, emmenée par les producteurs de théâtre Simon Painter, Tim Lawson et Jonathan Sanford, qui avaient monté, en 2014, la revue de magie "The Illusionists" à Broadway.

Ce moment déterminant de la saga est le tournoi d'Harrenhal, qui se déroule environ 17 ans avant la première saison de la série télévisée de la chaîne câblée HBO. "Ils étaient peu nombreux à imaginer le carnage à venir quand les gens bien nés et le petit peuple se sont retrouvés à Harrenhal pour observer les meilleurs chevaliers du royaume combattre dans un grand tournoi", a expliqué George R. R. Martin, cité dans le communiqué. Apparaîtront dans la pièce "beaucoup des personnages les plus connus" de la saga littéraire et de la série à grand succès, étalée sur 8 saisons, diffusées de 2011 à 2019. La pièce sera écrite par le dramaturge britan-

nique Duncan Macmillan, déjà auteur d'adaptations des romans "1984" de George Orwell et "Cité de verre" de Paul Auster. "Notre rêve est d'amener Westeros (lieu imaginaire où se déroule "Game of Thrones") à Broadway, à West End (quartier des théâtres de Londres) et en Australie... et plus tard sur une scène près de chez vous", a déclaré George R. R. Martin, qui dit avoir commencé à travailler au projet avant la pandémie de coronavirus.

Quasiment deux ans après la fin de la série télévisée, de nombreux projets sont en cours autour de l'univers de "Game of Thrones". Parmi eux figurent "House of the Dragon", série se déroulant avant "Game of Thrones", produite par HBO et attendue en 2022. George Martin est aussi impliqué dans des projets liés à d'autres de ses livres, notamment "Les Rois des sables" ("Sandkings"), pour Netflix.

Cette multiplication des projets fait craindre aux fans du "Trône de Fer" que l'auteur, âgé de 72 ans, ne puisse terminer son cycle littéraire, déjà dépassé par la série télévisée. Voilà près de dix ans que le dernier volume de la saga, "A Dance with Dragons" ("Une danse avec les dragons"), a été publié.

icône de la chanson populaire

Hajja El Hamdaouia n'est plus



L'icône de la chanson populaire marocaine Hajja El Hamdaouia s'est éteinte lundi matin dans un hôpital à Rabat, à l'âge de 91 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Depuis plusieurs années, Hajja Hamdaouia souffrait d'une anémie chronique et était contrainte de se rendre deux fois par mois à l'hôpital pour

des transfusions sanguines. Son état de santé, qui s'était dégradé, l'avait poussée à annoncer son retrait de la scène.

L'un des monuments de l'art de l'Aïta, Hajja El Hamdaouia a marqué de son empreinte le répertoire musical populaire pendant des décennies. Ses chansons cultes comme "Daba Yji", "Jiti Majiti", "Mama Hyani", ont inspiré plusieurs générations d'artistes ma-

rocains.

Plusieurs d'entre eux ont repris ses titres, qui resteront à jamais gravés dans la mémoire collective.

L'an dernier, Hajja Hamdaouia avait annoncé avoir décidé de céder l'ensemble des droits de son immense répertoire à la chanteuse Xena Aouita, fille d'une autre légende marocaine, le recordman Saïd Aouita.

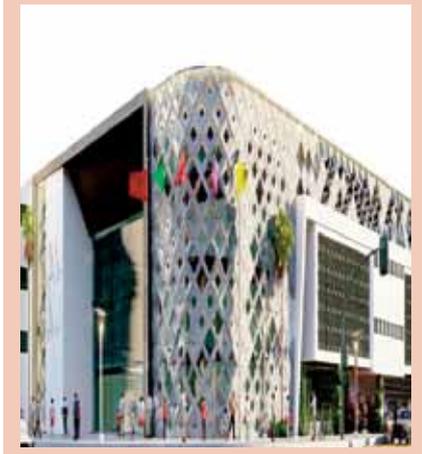
Bouillon *de culture*

Maison des arts

Le Wali de la Région Souss Massa, gouverneur de la Préfecture d'Agadir-Ida Outanane Ahmed Hajji a procédé, vendredi, au lancement des travaux d'achèvement et de réaménagement de la première tranche de la Maison des arts d'Agadir.

D'une superficie de près de 12.000 m², ce chef-d'œuvre situé au centre ville d'Agadir, se veut un espace culturel dédié aux amateurs de la culture et des arts. Cet espace, qui permettra d'insuffler une nouvelle dynamique au paysage culturel régional et national, nécessitera un investissement de 80 MDH, dont 30 MDH dédiés à l'équipement. Composé d'un sous sol, un rez-de-chaussée et trois étages, l'édifice comprend des salles de musique, de danse et de chorégraphie, un auditorium, une médiathèque, des espaces dédiés aux arts du spectacle urbain, aux arts visuels et au Digital art, ainsi que des locaux administratifs.

Ce projet d'envergure est confié à l'Agence régionale d'exécution des projets (AREP) qui a été chargée de l'étude technique et de suivi des travaux d'aménagement, en plus de l'étude de programmation scientifique, culturelle, architecturale, technique, acoustique et scénographique du projet.



Nouvelle édition du Festival national du film éducatif de Fès



La 19^{ème} édition du festival national du film éducatif se déroulera les 08 et 09 avril sous format numérique, autour de la thématique "le film éducatif, une vision esthétique de l'éducation à l'image".

Une initiative de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Fès-Meknès (AREF-FM), cette compétition a fait appel à un jury de premier plan. Il sera présidé par le réalisateur et scénariste marocain, Abdelilah Jouahri, et composé de la critique syrienne lama Attayara, du metteur en scène et critique tunisien Achraf Laamar, du poète marocain Abdessalam Imoussaoui et de l'acteur Azzelara Al kaghat.

Cette édition sera rehaussée

par un colloque sur la thématique centrale du festival, auquel participeront les critiques Farid Boujida, Lahbib Nassiri, Idriss Eddahbi et Ahmed Sijlmasi.

Les films sélectionnés seront en compétition pour le Grand prix du festival, ainsi que pour ceux des meilleurs scénario, réalisation, interprétation masculine et féminine.

Selon l'AREF-FM, ce rendez-vous annuel tend à développer la créativité chez les jeunes talents et sensibiliser à l'importance de l'ouverture des établissements de l'enseignement sur leur environnement socio-économique et culturel, à la relation entre éducation et cinéma et au rôle du film pédagogique dans la formation des générations montantes.

Assurer une reprise mondiale plus forte et plus juste



Une vieille blague sur les compromis délicats vous demande d'imaginer votre pire ennemi conduisant sur une falaise dans votre toute nouvelle voiture. Seriez-vous heureux de la disparition de votre ennemi ou triste de la destruction de votre voiture?

Bien que le monde moderne ait été construit avec du pétrole, le moment est enfin venu pour l'humanité de passer à des sources d'énergie plus récentes et plus propres. Mais, comme le montrent trois livres récents, le processus ne sera ni simple ni facile.

Pour beaucoup, la forme de la reprise économique mondiale espérée et indispensable cette année pose un dilemme similaire. En l'absence d'une refonte des politiques nationales et de la coordination internationale, la reprise significative de la croissance attendue en 2021 sera très inégale, à la fois entre les pays et à l'intérieur des pays. Cela entraîne une multitude de risques qui pourraient rendre la croissance des années suivantes moins robuste qu'elle ne peut et ne devrait l'être.

Sur la base des informations actuelles, je prévois que la croissance rapide en Chine et aux États-Unis entraînera une expansion mondiale de 6% ou plus cette année, contre une contraction de 3,5% en 2020. Mais alors que l'Europe devrait sortir de sa récession à double creux, la reprise il y aura probablement plus modéré. Certaines parties du monde émergent sont dans une position encore plus difficile.

Une grande partie de cette divergence, à la fois réelle et anticipée, provient de variations dans un ou plusieurs des cinq facteurs. Le contrôle des infections à la Covid-19, y compris la propagation de nouvelles variantes de coronavirus, est clairement crucial. Il en va de même pour la distribution et l'administration de vaccins (ce qui com-

prend la sécurisation des approvisionnements, la résolution des obstacles institutionnels et la garantie de l'adoption par le public). Un troisième facteur est la résilience financière, qui, dans certains pays en développement, implique une gestion préventive des difficultés liées à la récente poussée de la dette. Viennent ensuite la qualité et la flexibilité de l'élaboration des politiques, et enfin tout ce qui reste dans les réservoirs de capital social et de résilience humaine.

Plus les différences entre les pays et au sein des pays sont grandes, plus les défis pour la durabilité de la reprise de cette année sont grands. Cela reflète un large éventail de facteurs sanitaires, économiques, financiers et sociopolitiques.

Dans un commentaire récent, j'ai expliqué pourquoi des progrès mondiaux plus uniformes en matière de vaccination contre la Covid-19 sont importants, même pour les pays dont les programmes nationaux de vaccination sont bien en avance. Sans progrès universel, les principaux vaccinateurs sont confrontés à un choix difficile entre risquer l'importation de nouvelles variantes de l'étranger et gérer une économie de forteresse avec les gouvernements, les ménages et les entreprises adoptant une mentalité de bunker.

Des reprises économiques inégales privent les pays du vent arrière d'une expansion synchronisée, dans laquelle la croissance simultanée de la production et des revenus alimente un cycle vertueux de bien-être économique généralisé. Ils augmentent également les risques de protectionnisme du commerce et des investissements, ainsi que les perturbations des chaînes d'approvisionnement.

Ensuite, il y a l'angle financier. La croissance soutenue aux États-Unis, associée à des anticipations d'inflation plus élevées, a poussé les taux d'intérêt du marché à la hausse, avec des retombées pour le reste du monde.

Et il y a plus à venir.

Les responsables de la Banque centrale européenne se sont déjà plaints d'un «resserrement excessif» des conditions financières dans la zone euro. La hausse des taux d'intérêt pourrait également saper le paradigme dominant sur les marchés financiers - à savoir la grande confiance des investisseurs dans les injections de liquidités suffisantes, prévisibles et efficaces par les banques centrales d'importance systémique, ce qui a encouragé de nombreuses personnes à s'aventurer bien au-delà de leur habitat naturel, prenant risques excessifs et irresponsables. A court terme, des liquidités élevées ont poussé des financements bon marché vers de nombreux pays et entreprises. Mais les retournements soudains des flux de fonds, ainsi que le risque croissant d'accidents de marché cumulés et d'erreurs politiques, pourraient entraîner de graves perturbations.

Enfin, une reprise économique inégale risque d'aggraver les écarts de revenus, de richesse et d'opportunités que la crise de la Covid-19 a déjà considérablement élargis. Plus l'inégalité est grande, en particulier en ce qui concerne les chances, plus le sentiment d'aliénation et de marginalisation est aigu, et plus la polarisation politique est susceptible d'entraver une élaboration de politiques efficace et opportune.

Mais, alors que la vieille blague repose sur l'inévitable des compromis difficiles, il existe une voie intermédiaire pour l'économie mondiale en 2021 et au-delà - une voie qui maintient une reprise robuste et soulève simultanément les pays, les groupes et les régions défavorisées. Cela nécessite des adaptations des politiques nationales et internationales.

Les politiques nationales doivent accélérer les réformes qui combinent un soulagement économique et des mesures visant à favoriser une croissance beaucoup plus inclusive. Il ne s'agit pas seu-

lement d'améliorer la productivité humaine (grâce à la requalification de la main-d'œuvre, aux réformes de l'éducation et à une meilleure garde des enfants) et à la productivité du capital et de la technologie (grâce à des améliorations majeures des infrastructures et de la couverture). Pour reconstruire mieux et plus juste, les décideurs doivent désormais également considérer la résilience climatique comme un élément essentiel pour une prise de décision plus globale.

L'alignement des politiques mondiales est également vital. Le monde a la chance d'avoir initialement bénéficié de politiques nationales corrélées (par opposition à coordonnées) en réponse à la crise de la Covid-19, la grande majorité des pays optant dès le départ pour un tout-en-un, -approche gouvernementale. Mais sans coordination, les orientations politiques divergeront de plus en plus, car les économies moins robustes seront confrontées à des vents extérieurs supplémentaires à un moment de baisse des flux d'aide, d'allègement incomplet de la dette et d'investissements directs étrangers hésitants.

Alors que les États-Unis et la Chine mènent une reprise significative de la croissance, l'économie mondiale a l'occasion de sortir d'un choc pandémique qui a fait du tort à de nombreuses personnes et, dans certains cas, a effacé une décennie de progrès en matière de réduction de la pauvreté et d'autres objectifs socioéconomiques importants. Mais sans adaptation des politiques nationales et internationales, ce rebond pourrait être si inégal qu'il épuise prématurément la période prolongée de croissance plus rapide, beaucoup plus inclusive et durable dont l'économie mondiale a désespérément besoin.

Par Mohamed A. El-Erian
Président du *Queens' College* de l'*Université de Cambridge* et ancien président du *Global Development Council* de Barack Obama.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04/PRDTS-INDH
/2021

Le 29/04/2021 à 11 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni- Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON RELIANT RP3217 - AMSIOUANE SUR UNE LONGUEUR DE 2198 ML COMMUNE TERRITORIALE FOUM OUDI - PROVINCE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 dhs (Quarante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.978.944,00 « Un Million Neuf Cent Soixante Dix Huit Mille Neuf Cent Quarante Quatre Dirhams »

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité ;

- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.
- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM).
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 3033/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Mari-

time, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification du Centre à Casablanca
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification de Safi
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2021/DPEFLCD/SAFI

Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises, auto-entrepreneurs, coopératives ou union de coopératives.

Le 30/04/2021 à 11 heures, Il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la Fourniture de la main d'œuvre pour la surveillance des incendies de forêts dans les Provinces de Safi et Youssoufia, lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des programmes et suivi évaluation à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille Cinq Cents Dirhams (2500,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : QUATRE VINGT UN MILLE DEUX CENT CINQ DHS QUINZE CTS TTC (81.205,15 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et forêts et de la lutte contre la Désertification de Safi.
- Soit le déposer par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le présent appel d'offre est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, des coopératives

et de l'auto-entrepreneur. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté n°3011.13 du 24 de Hija 1434 (30 Octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret 2-12-349 des marchés publics ou les pièces prévues par l'article 25 du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 relatif aux marchés publics, et rappelé à l'article 4 du règlement de consultation.

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 3034/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 03 /2021/B.P/PAZ
Le 04 Mai 2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de carburants et lubrifiants pour le fonctionnement des véhicules et engins du Conseil Provincial d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille dirhams, 00 Cts (10.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : trois cent cinquante un mille dirhams, 00 centimes (351.000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur général des services au conseil Provincial d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3035/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/PRDTS-INDH /2021

Le 29/04/2021 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni- Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON RELIANT RN8 - IZRAR SUR UNE LONGUEUR DE 2100 ML. COMMUNE TERRITORIALE AIT OUM EL BAKHT - PROVINCE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 50.000,00 dhs (Cinquante Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 029 760,00 Dhs « Trois Millions Vingt-Neuf Mille Sept Cent Soixante Dirhams ».

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

❖ **Les concurrents peuvent :**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité, les plis sont, au choix des concurrents :

- ☒ Soit déposés contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM).
- ☒ Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ☒ Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ☒ Soit transmis par la voie électronique;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

***Pour les concurrents installés au Maroc :**

Copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP/

Secteur	Qualification	Classe Minimale
B	B1-B3-B5	Classe 3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 09 du règlement de la consultation.

N°3031/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 05/PRDTS-INDH /2021

Le 29/04/2021 à 12 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni- Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON RELIANT TIGHRAMT N'OUCKEKHOUNE - ADMER N'OUZIL SUR UNE LONGUEUR DE 10250 ML COMMUNE TERRITORIALE TIZI N'ISLY PROVINCE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 180.000,00 dhs (Cent Quatre Vingt Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 9.116.520,00 Dhs « Neuf Millions Cent Seize Mille Cinq Cent Vingt Dirhams ».

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

❖ **Les concurrents peuvent :**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité, les plis sont, au choix des concurrents :

- ☒ Soit déposés contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM).
- ☒ Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ☒ Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ☒ Soit transmis par la voie électronique;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

***Pour les concurrents installés au Maroc :**

Copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP/

Secteur	Qualification	Classe Minimale
B	B1-B3-B5	Classe 3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 09 du règlement de la consultation.

N°3032/PA

ABI FROMAGERIE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 03/03/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU Dénommée «ABI FROMAGERIE» dont l'objet social est : La production de produits alimentaires et produits gastronomiques; Import et distribution de tous produits et équipements de l'étranger; La production et la transformation de produits laitiers et de ces dérivés; Toute activité de transformation de lait et de ces dérivés. La formation et prestation de service

Siège social : Casablanca, LOTISSEMENT AL HAMD LOT.N°5 SIDI MOUMEN. DUREE : 99 ans. Capital social : 10 000 dh divisé en 100 parts sociales de 100 dh chacune, constituées en totalité d'apports en numéraires et attribuées à Monsieur ABDELMALEK ITTAS, CIN n° W 152582. Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12. Gérance : Monsieur ABDELMALEK ITTAS, CIN n° W 152582. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous n°773067Le 02/04/2021.

N° 3016/PA

BIG CITY FURNITURE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/03/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : « BIG CITY FURNITURE » SARL D'ASSOCIE UNIQUE

Objet social : Import, export, achat, vente, commercialisation et distribution de divers articles de mobiliers de maison et de foyer; Importation, exportation et distribution de tous types de meubles; Fabrication et montage de tout genre de meubles; Fabrication et commerce de literie, matelas, salon marocain et salon moderne;

Siège social : GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA

Durée : 99 ans

Capital social : Cent mille (100 000,00) dirhams

Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12

Gérance : Mr FADILI YASSINE, titulaire de la C.I.N N°ZG104019

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 02/04/2021 sous le n°497645 du registre de commerce.

N° 3017/PA

AFINEL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 24/03/2021, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « AFINEL » SARL.

Objet : L'étude, le conseil, la réalisation, la maintenance, l'assistance, les travaux et la formation dans les domaines d'électricité; Fabrication, maintenance et réparations des transformateurs, groupes électrogènes et moteurs électriques; Lo-

cation des équipements électriques; Travaux tout corps d'états, génie civil et charpente métallique;

Siège social : Casablanca, GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17, 2ème ETAGE SIDI BERNOUSSI

Durée : 99 ans.

Capital social : Le capital social est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000,00 dhs) Mr MAAROUF SAID (500 parts) Mr BALIGH ISMAIL (500 parts)

Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12.

Gérance : Mr MAAROUF SAID, CIN n°BH45130 et Mr BALIGH ISMAIL, CIN n°BH433891.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 02/04/2021 sous le n°497643 du Registre de Commerce.

N° 3018/PA

« ANNS LAAZAZ SARL
AU
CHANGEMENT
D'ACTIVITE

I- selon la décision de l'association unique de LA STE « ANNS LAAZAZ SARL AU en date du 09/03/2021, et selon les clauses mentionnées sur les statuts notamment l'article 02il a été Décidé ce qui suit :

changement d'activité : TENANT UN SALON DE THE, par nouvelle activité : EXPLOITANT UN CAFE MILK BAR.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de C A S A B L A N C A le 30/03/2021 sous le N° 772508.

III- Le déclaration de modification de la dite société a été effectuée au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA 30/03/2021 sous le numéro 12219 du registre de commerce.

N° 3019/PA

Société COMPTA JOUR
SARL
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 25/03/2021, il a été constituée une société SARL à AU ayant les caractéristiques suivantes :

- 1) Dénomination : Mr SEC PRESSING
 - 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 10 000,00 dhs.
 - 3) Siège social : Magasin Au Rez De Chaussée Imm N°D498 Commune Saadoud Marrakech.
 - 4) Objet : BLANCHISSERIE, DEGRAISSAGE ET REPASSAGE PAR PROCEDES MECANIQUE (EXPLOITANT UN ETABLISSEMENT DE)
 - 5) Gérance : Monsieur YOUNES ABOUDIA est désigné gérant de la dite société pour une durée illimitée.
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech, RC N° 113193.

N° 3020/PA

Société COMPTA JOUR
SARL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 12/03/2021, il a été constituée une société SARL à AU ayant les caractéristiques suivantes :

- 1) Dénomination : CENTRE MELGHAGH
 - 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 10 000,00 dhs.
 - 3) Siège social : N 26 MAS-SIRA 2 C MARRAKECH.
 - 4) Objet : Conseil social (Du travail, scolaire).
 - 5) Gérance : Madame HIBA MELGHAGH est désigné gérante de la dite société pour une durée illimitée.
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech, RC N° 113231.

N° 3021/PA

LEGO THERME
ENVIRONNEMENT

Au terme du Procès-verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire en date du 12/02/2021, les associés de la Société à Responsabilité Limitée LEGO THERME ENVIRONNEMENT au capital de 100 000 dirhams ayant son siège social à 46, Bd Zerktonni 2ème Egt Apt n°6Casablanca, ont décidé :

- Approbation de la cession des parts sociales de Mr Ahmed EL GOMRI et de Mr Khalid LECHHAB au profit de Mr Younes HAFDI;
 - Démission de Mr Ahmed EL GOMRI de la gérance ;
 - Nomination de Mr Younes HAFDI en qualité de gérant unique
 - Désignation de Mr Younes HAFDI en qualité de signataire unique
 - Approbation de la nouvelle répartition du capital.
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Casablanca le 24/03/2121 sous le n°771593

N° 3022/PA

GROUPE SCOLAIRE
FARAH PRIVE SARL AU

Au terme du Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 17/03/2021, l'associé unique de la société « GROUPE SCOLAIRE FARAH PRIVE SARL AU » au capital de 100 000 Dirhams, a décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de la société pour le porter de 100 000 Dhs à 7 100 000 Dhs, soit une augmentation de 7 000 000 Dhs, par apport en nature, et ce par la création de 70 000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Casablanca le 02/04/2021 sous le n°773164

N° 3023/PA

ETUDE DE MAITRE
Khalil MOUTTAHID
NOTAIRE à Oujda

BD Mohammed V Imm Baraka 1er Etage n°6. «LA SOCIETE ÔGIFT» S.A.R.L.AU.

Au Capital de: Cent Mille Dirhams (100.000,00 DH).

Siège Social: à Oujda, Bd Ennakhil Lot El Oujdia N°30. RC: 33391.

CESSION

DE PARTS SOCIALES

1-)Aux termes d'un acte notarié de cession de parts sociales reçu en mon étude, en date du 17/10/2019-Enregistré à Oujda le 28/10/2019; OR Gratis-RE 25138, Mme Imane BENKINIZA cède la totalité des parts sociales

soit MILLE (1000) parts sociales lui appartenant dans la société « ÔGIFT » S.A.R.L.AU, au profit de Mme Rofaïda AHDADI, et ce de la manière suivante: Mme Rofaïda AHDADI: 1000 Parts. Total égal 1000 Parts.

II-) Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société « ÔGIFT » S.A.R.L.AU en date du 17/10/2019, Enregistré à Oujda Le 28/10/2019; OR 22750-RE 25135; il a été approuvé :

- L'Approbation de la cession de la totalité de parts sociales soit 1000 Parts par Mme Imane BENKINIZA au profit de Mme Rofaïda AHDADI.

-La Démission de Mme Imane BENKINIZA et nomination d'une nouvelle gérante savoir Mme Rofaïda AHDADI.

-L'ajout du siège social d'Oujda, 36 Rue Ourika, Bd Hassan II B MIM à Oujda, Bd Ennakhil Lot El Oujdia N°30.

En conséquence l'article 6,7 et 14 des statuts de la société se trouvent désormais modifiés.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Oujda en date du 01/04/2021 sous le numéro 1110.

N° 3024/PA

SOCIETE MAROCAINE
DES NOUVELLES
TECHNIQUES
DE LEVAGE « SMNTL »
CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 22 MARS 2021, il a été établi les statuts d'une Société SARL.

DENOMINATION: « SOCIETE MAROCAINE DES NOUVELLES TECHNIQUES DE LEVAGE « SMNTL » SARL.

OBJET: Etude et conception mécanique. Fabrication et vente de matériel roulant, Transport de marchandise, dépannage et remorquage.

SIEGE SOCIAL : RES BASMA 2 IMM N°8 AIN SEBAA CASABLANCA.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 100.000,00 Dirhams divisé en 1.000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce :

- Mr. YOUSSEF BRIOULA : 400 parts

- Mr YASSINE BRIOULA : 300 parts

- Mme. DINA BOUZOU-BAA : 300 parts

GERANCE : M. YOUSSEF BRIOULA et Cogérant; Mr. YASSINE BRIOULA.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er janvier au 31 décembre.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 02/04/2021 sous le N°773133.

N° 3025/PA

KHANSA TRADING
CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 22 mars 2021, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU

DENOMINATION: « KHANSA TRADING » SARL AU

OBJET: Achat et vente de pièce de rechange des ca-

mions, automobiles, engins, Machines, Outils industriels et accessoires

SIEGE SOCIAL: GROUPE ATTAKADDOUM GH2 17, 2EME ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 100.000,00 Dirhams divisé en 1.000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce :

- Mr. HICHAM NAIM EL ALAOUI : 1 000 parts

GERANCE : Mr. HICHAM NAIM EL ALAOUI.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 02/04/2021 sous le N°773149.

N° 3026/PA

FORKANI TRANS
CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 15 mars 2021, il a été établi les statuts d'une société SARL.

DENOMINATION: « FORKANI TRANS » SARL

OBJET :

- Transport routier de toutes sortes de marchandises
- Transport de machines tracteurs bureaux mobiles et des clarques.

SIEGE SOCIAL: SALAM 1 GR EXT RUE 20 N°98 BERNOUSSI CASABLANCA.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1.000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce :

- Mr. EL FORKANI ABDELLEH : 900 parts

- Mme BIKTAR JAMILA : 100 parts

GERANCE : M. EL FORKANI ABDELLEH.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 02/04/2021 sous le N°773148.

N° 3027/PA

Royaume du Maroc
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)-

Branche Eau-
DIRECTION GUELMIM
OUED NOUN

Acquisition et installation de groupes de pompes au niveau de la Direction Régionale Guelmim Oued Noun.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°10
DRG/CE/1/2021

La présente consultation concerne les travaux d'Acquisition et installation de groupes de pompes au niveau de la Direction Régionale Guelmim Oued Noun.

Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés mis à jour de ce projet qui a été publié sur le site web de la BERD, Passation des Marchés (www.ebrd.com) le 09/11/2020.

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau ci-après dénommé «le Maître de l'ouvrage », a l'intention

d'utiliser une partie du produit d'un prêt de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (la Banque) pour couvrir le coût de : Acquisition et installation de groupes de pompes au niveau de la Direction Régionale Guelmim Oued Noun.

Les soumissionnaires marchés qui doivent être financés au moyen du produit d'un prêt de la Banque sont ouvertes aux entreprises de tous les pays. Pour être admissible à l'attribution d'un marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minimaux suivants :

- Le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins Sept million Cinq Cent Dirhams marocains (7 500 000,00 MAD), qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des trois (03) années (2017-2018-2019).

- Expérience en tant qu'entrepreneur principal, dans le cadre d'au moins deux (02) cas de travaux similaires de type et de nature au cours des dix (10) dernières années et qui comprennent : «Travaux d'équipement de stations de pompage de puissance moteur de groupe de pompage supérieure ou égale à 25 kW».

Le dossier d'appel d'offres ne peut être téléchargé qu'à partir du portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma>.

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Soixante Douze mille Dirhams Marocains (72000MAD) ou son équivalent dans une monnaie convertible. Les offres doivent être remises ou reçues au bureau d'ordre de la Direction Régionale du Sud, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24/05/2021 à 09h30 (heure locale), où il sera procédé à l'ouverture des plis.

Les plis seront ouverts le 24/05/2021 à 10h00 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous. Aucune visite du site du projet n'est prévue pour cet appel d'offres.

Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir un complément d'information, uniquement par envoi de courriels à l'adresse suivante : haboulkacem@onee.ma.

L'adresse de réception des offres transmises par voie postale ou de remise directement au bureau d'ordre de la Direction Régionale du Sud est la suivante :

- Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) - Branche Eau - Direction Régionale du Sud

- Adresse : - Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Sud : Rue 18 Novembre Q.1 - Agadir

Tél : 05.28.84.20.77 - 05.28.84.20.55 - Fax : 05.28.82.34.00

N° 3028PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech safi
Province Rhama
Secrétariat général
DFL/SBM

AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRE
N° : N° :04/2021/INDH - 05/2021/INDH -06/2021/INDH

Il est porté à la connaissance du public que :

La date d'ouverture des plis pour l'appel d'offre n° : N° :04/2021/INDH - 05/2021/INDH -06/2021/INDH ; Il a été modifié comme suit

N° d'appel d'offre	Date d'ouverture
04/2021/INDH	22/04/2021 à 11H
05/2021/	22/04/2021 à 12H
06/2021/INDH	23/04/2021 à 11H00
AU LIEU DU :	
04/2021/INDH	20/04/2021 à 11H
05/2021/INDH	20/04/2021 à 12H
06/2021/INDH	20/04/2021 à 12H30

Le reste sans changement

Le dossier de la consultation peut être retiré au service budget et marché, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse électronique www.marchespublics.gov.ma

N°3012/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE D'AKNOUL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/S.T/C.AKNOUL/2021

Le 30/04/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr. le président de la Commune AKNOUL l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : **TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA VILLE D'AKNOUL - PROVINCE DE TAZA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune d'AKNOUL, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire : **600 000.00 dhs (SIX CENT MILLE DIRHAMS)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **20 778 738.00 DH (Vingt million sept cent soixante dix huit mille sept cent trente huit dirhams)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Commune AKNOUL
- soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La visite des lieux peut être effectuée aux endroits des travaux objet de l'appel d'offres le 23/04/2021 à 11 h au sein de la Commune Aknoul

La documentation et les échantillons (poteau d'éclairage) exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau du Président de la Commune au plus tard le 29/04/2021 à 11 h avant la science d'ouverture des plis au sein de la Commune Aknoul

- **Pour les concurrents installés au Maroc :**

Ils doivent produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification requis faisant ressortir les Secteur :

SECTEUR	CLASSE EXIGÉE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B-Travaux routiers et voiries urbaine	4	B1 : Travaux de terrassement routiers courants.
	2	B6 : Assises traitées et enrobés à chaud.
J- Electricité	2	J4 : Travaux d'éclairage public
V- Aménagement des espaces vert et jardins.	2	V1 : Aménagement des espaces

- **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N°3013/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
CONSEIL PREFECTORAL
Service des Affaires Financières et du Patrimoine
Bureau des marchés

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إنزكان آيت ملول
مكتب العمالة
مصلحة الشؤون المالية والممتلكات
مكتب الممتلكات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 04/2021/BP

Le 29 Avril 2021 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux du président du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: **Réalisation des essais de contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux de construction du nouveau siège de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Affaires Financières et du Patrimoine – Bureau des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **2.000,00 Dhs (Deux mille dirhams)**.
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à: **85.680,00 Dhs TTC (quatre-vingt-cinq mille six cent quatre-vingt dirhams toutes taxes comprises)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre du Service des Affaires Financières et du Patrimoine – Bureau des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultations

LE DOSSIER TECHNIQUE:

- **Pour les concurrents installés au Maroc :**
Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification.

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes:

ACTIVITE	CATEGORIE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
EG: Etudes Géotechnique	4	EG.1
CQ: Contrôle de Qualité	4	CQ.1

- **Pour les concurrents non installés au Maroc :**
Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation.

N°3014/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
CONSEIL DE LA PROVINCE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 04/2021/PSK

Le 30 Avril 2021 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de construction du siège du groupement des collectivités territoriales MECHRAA BELKSIRI à la commune de Mechraa Belksiri-Conseil de la Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Soixante mille dirhams (60 000.00)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Quatre millions cinquante trois mille trois cents onze dirhams 37 centimes (4 053 311,37)** toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	3	A.2

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°3015/PA

SFAKATIJIARIA SARL
AU
AU CAPITAL DE:
 100 000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL: GRP
ATTAKADOUM GH2-17
2EME ETG SIDI BER-
NOUSSI CASABLANCA
 Aux termes du procès
 verbal de l'Assemblée
 Générale Extraordinaire
 du 03/03/2021, l'associé
 unique de la société dite :
SFAKATIJIARIA SARL
AU, au Capital de 100
 000,00 DHS, dont le siège
 social est sis à : GRP AT-
 TAKADOUM GH2-17
 2EME ETG SIDI BER-
 NOUSSI CASABLANCA,
 a décidé ce qui suit :
 • La Dissolution Antici-
 pée de la Société
 • Démission de MR
 ELOUAFI BOUTALEB de
 ses fonctions de gérant.
 • Désignation de MR
 ELOUAFI BOUTALEB en
 qualité de liquidateur.
 • De fixer le siège de li-
 quidation au siège de la
 société à l'adresse sui-
 vante : GRP ATTAKA-
 DOUM GH2-17 2EME
 ETG SIDI BERNOUSSI
 CASABLANCA
 Le dépôt légal a été effec-
 tué au greffe du Tribunal
 de Commerce de Casa-
 blanca le 22/03/2021,
 sous le N° 10893, R.C N°
 : 348285.

N° 3036/PA

BOULANGERIE
PÂTISSERIE IBN
TAYMIYYA SARL
AU CAPITAL SOCIAL
DE 100 000,00
DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : LOT
MABROUKA IMM 111
N 4 ET 2 SIDI MAA-
ROUF Casablanca
 Aux termes du procès-
 verbal de l'AGE du
 01/03/2021, les associés
 de la Société «BOULAN-
 GERIE PÂTISSERIE IBN
 TAYMIYYA SARL» ont
 approuvé les résolutions
 suivantes :
 1-M. OMAR BELKHAT-
 TAR, cède et transporte
 avec toutes les garanties
 de fait et de droit en pa-
 reille matière, cinq cent
 (500) parts sociales qu'il
 possède dans la société «
 BOULANGERIE PÂTISS-
 ERIE IBN TAYMIYYA
 SARL » à M. AZZARI EL
 KBIR
 2- Le capital social est fixé
 à la somme de cent mille
 (100 000, 00) Dirhams. Il
 est divisé en mille (1000)
 parts sociales de Cent
 (100) dirhams chacune,
 souscrites en totalité, inté-
 gralement libérées et attri-
 buées aux associés en
 proportion de leur apport
 en numéraire, à savoir :
 M. YASSINE HAMMOU,
 ...500 parts
 M. AZZARI EL KBIR,
500 parts
 Soit au total1000
 parts
 3- L'AGE des associés, ac-
 cepte la démission du Gé-
 rant M. YASSINE
 HAMMOU et lui donne

quits entier, définitif et
 sans réserve pour tous
 ses actes de gestion, d'ad-
 ministration des affaires
 sociales et met fin à ses
 fonctions ; Et que la so-
 ciété sera valablement ad-
 ministrée et gérée par
 Monsieur AZZARI EL
 KBIR, titulaire de la CIN
 N°Q148530, gérant asso-
 cié pour une durée indé-
 terminée.
 Dépôt légal : le
 22/03/2021 sous numéro
 10894 RC 362033

N° 3037/PA

CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte
 sous seing privé en date
 du 09.11.2020, il a été éta-
 bli les statuts d'une so-
 ciété, avec les
 caractéristiques suivantes:
Dénomination : " PETITE
OPTIQUE " S.A.R.L.A.U
OBJET :
 - La société a pour objet,
 directement ou indirecte-
 ment, au Maroc et à
 l'Etranger.
 - Fourniture.
 -Fourniture optique, imp-
 ort et export.
 -Négoce national et inter-
 national.

-Et plus généralement,
 toutes opérations com-
 mercialles, industrielles,
 mobilières et immobilières
 se rapportant direc-
 tement ou indirectement
 aux objets sus-énoncés ou
 susceptible d'en favoriser
 le développement.
-SIÈGE SOCIAL : Le siège
 social est fixé à Casa-
 blanca, groupe Attakad-
 doum Gh 2-17, 2ème
 étage Sidi Bernoussi.
DURÉE : QUATRE
VINGT DIX NEUF (99)
 années consécutives, à
 compter de son immatri-
 culation au registre de
 commerce.

CAPITAL SOCIAL -
PARTS SOCIALES :
 Le capital social de la so-
 ciété est donc fixé à la
 somme de DIX MILLE DI-
 RHAMS (10.000,00), divisé
 en Cent (100) parts so-
 ciales, de cent (100) Di-
 rhams chacune,
 numérotées de 1 à 100, en-
 tièrement libérées et ins-
 crite par l'associé unique :
 1- Madame Ez-zahra
 RAKI : 100 parts
 Soit au total : 100 parts
 Sociales
GERANCE : Est nommé
 en tant que gérant de la
 société, Madame Ez-zahra
 RAKI

La société sera engagée
 par sa seule signature
 Le dépôt légal a été effec-
 tué au tribunal de com-
 merce de Casablanca, le
 30.03.2021 sous le n°
 772361

N° 3038/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
KHENIFRA
DE KHENIFRA
SERVICE DES

MARCHES
 Appel d'offres réservé
 aux petites et moyennes
 entreprises nationales
 (PME)

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 03/2021

Le 05/05/2021 à 12:00
 heures il sera procédé
 dans le bureau de M. Le
 président de la commune
 de Khénifra à l'ouverture
 des plis relatifs à l'appel
 d'offres sur offres de prix
 concernant : Construction
 d'une Salle Multi Disci-
 plinaire A L'école Moha
 Ou Hammou Zayani.
 Le dossier d'appel d'of-
 fres peut être retiré au-
 près service des marchés
 de la commune de Khéni-
 fra, il peut également être
 téléchargé à partir du
 portail des marchés de
 l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme de
 :Trois Mille Cinq Cent
 Dirhams (3.500,00 DHS).
 L'estimation des couts
 des prestations établie
 par le maitre d'ouvrage
 est fixée à la somme de :
 Cent Quatre Vingt Sept
 Mille Sept Cent Dix, 48
 cts TTC. (187 710,48 DHS
 TTC).

Le contenu ainsi que la
 présentation des dossiers
 des concurrents doivent
 être conformes aux dispo-
 sitions des articles 27, 29
 et 31 du décret n° 2-12-
 349 relatif aux marchés
 publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récé-
 pissé leurs plis dans le
 bureau du service des
 marchés de la commune
 de Khénifra
 - Soit les envoyer par
 courrier recommandé
 avec accusé de réception
 au bureau précité ;
 - soit l'envoyé par cour-
 rier électronique (soumis-
 sion électronique)
 - Soit les remettre au pré-
 sident de la commission
 d'appel d'offres au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis.

Les pièces justificatives
 des Dossier administratif,
 Dossier technique et Les
 pièces complémentaires
 exigées par le dossier
 d'appel d'offres à fournir
 sont celles prévues par
 l'article 25 du décret n° 2-
 12-349 précité, et par l'ar-
 ticle 9 du règlement de
 consultation

N° 3039/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KENITRA
COMMUNE
DE KENITRA
DIVISION
DES RESSOURCES
FINANCIERES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02 /2021
 l'occupation temporaire
 du domaine public
 communal

pour l'exploitation des
 panneaux d'affichage
 publicitaire à l'intérieur
 du perimetre de la ville
 de kenitra

Le jeudi 20 Mai 2021 à 12
 (Midi), il sera procédé
 dans le bureau du Prési-
 dent de la Commune de
 la ville de Kenitra, à l'ou-
 verture des plis relatifs à
 l'appel d'offres ouvert
 l'occupation temporaire
 du domaine public com-
 munal pour l'exploita-
 tion de 39 panneaux
 d'affichage publicitaire(¾)
 fixes ou mobiles à
 l'intérieur du périmètre
 de la ville de kenitra.(3
 lots constitués de 13 em-
 placement pour chaque
 lot)
 , -Le récépissé du caution-
 nement provisoire ou l'at-
 testation de caution
 personnelle et solidaire
 en tenant lieu, le cas
 échéant. Le montant du
 cautionnement et fixé à
 50.000.00 dh (cinquante
 MILLE DHS) pour
 chaque Bloc .
 Le prix minimum des of-
 res est fixé à

• Panneaux mobiles:
 17.500.00 Dhs par trimes-
 tre pour chaque panneau
 • Panneaux fixes :
 15.000.00 DHS par tri-
 mestre pour chaque pan-
 neau

Le dossier d'appel d'offre
 peut-être retiré au sein de
 la Division des Res-
 sources financières sis
 Angle Rue Moly Abdel-
 lah et Moly Abderrah-
 mane.

Les concurrents peu-
 vent :
 • Soit envoyer leurs plis
 par courrier recommandé
 avec accusé de réception
 au siège de la commune
 de kenitra place adminis-
 trative-kenitra-ou via le
 portail des marchés pub-
 lics : www.marchés-public.ma
 • Soit les placer contre ré-
 cépissé au secrétariat du
 président le la commune
 de kenitra.

• Soit les remettre au pré-
 sident de la commission
 d'appel d'offres au début
 de la séance avant l'ou-
 verture des plis (en
 séance tenante)
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles pré-
 vues par l'article 7 du ré-
 glement de consultation.

N° 3040/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KENITRA
COMMUNE
DE KENITRA
DIVISION DES RES-
SOURCES FINANCIERE
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
 sur offres des prix,
 pour la gestion
 déléguée
 de l'équipement
 du transport
 des malades et blessés
 utilisant

un transport sanitaire
 réglementaire.
N° 03/2021

Le Mardi 25 Mai 2021 à
 12 midi , il sera précédé
 dans les locaux de la
 Commune de kenitra, Sis
 place administrative à
 l'ouverture des plis rela-
 tifs à l'appel d'offres ou-
 vert sur offres des prix,
 pour la gestion déléguée
 de l'équipement du trans-
 port des malades et bles-
 sés utilisant un transport
 sanitaire réglementaire.
 Le montant estimatif est
 fixé à 57.600.00 DH.

Les personnes intéressées
 sont priés de se présenter
 au jour et à l'heure sus-in-
 diqués accompagnés du
 du récépissé du caution-
 nement provisoire fourni
 par le trésorier Régional
 de kenitra ou d'une at-
 testation bancaire dont le
 montant est fixé à
 20.000.00 DH.

Le dossier d'appel d'of-
 fre peut-être retiré au sein
 de la division des res-
 sources financières sis
 Angle Avenu moly abdel-
 lah et moly abderrah-
 mane.

Les concurrents peu-
 vent :

- Soit envoyer leurs plis
 par courrier recommande
 avec accusé de réception
 au siège de la commune
 de kenitra place Adminis-
 trative -kenitra ou via le
 portail des marches pub-
 lics www.marchés-public.ma

- Soit les placés contre ré-
 cépissé au secrétariat du
 président de la commune
 de kenitra.

- Soit les remettre au pré-
 sident de la commission
 d'appel d'offres au début
 de la séances. avant l'ou-
 verture des plis (en
 séance tenante)

Les pièces justificatives à
 fournis sont celles pré-
 vues par l'article 4 du ré-
 glement de consultation

N° 3041/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
& DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/INV/2021
et 06/INV/2021

Le 29/04/2021 ; Il sera
 procédé, au siège de la
 Direction Provinciale Al
 Haouz-TAHANAOUT à
 l'ouverture des plis rela-
 tifs aux appels d'offres
 sur offres de prix sui-
 vants:

• L'AOO

N°05/INV/2021 à pour
 objet l'acquisition du ma-
 tériel d'internats et des
 cantines scolaires au pro-
 fit des internats et des
 cantines des établisse-
 ments scolaires relevant
 de la direction provinciale
 AL HAOUZ., programmé
 à 10h00 ;

• L'AOO
 N°06/INV/2021 à pour
 objet l'acquisition du ma-
 tériel de l'internat de
 l'école communautaire
 IJOUKAK., programmé à
 11h00 ;

Le dossier d'appel d'of-
 fres peut être retiré au bu-
 reau des marchés au sein
 de la Direction Provin-
 ciale AL HAOUZ – TA-
 HANAOUT. Il peut
 également être téléchargé
 à partir du portail des
 marchés de l'Etat :
[www.marchespublics.gov](http://www.marchespublics.gov.ma)
 v.ma.

Le cautionnement provi-
 soire est fixé à :

• 10 000,00 DH (Dix Mille
 Dirhams) pour L'AOO
 N°05/INV/2021;
 • 3 000,00 DH (Trois Mille
 Dirhams) pour L'AOO
 N°06/INV/2021.

L'estimation des coûts
 des prestations établit par
 le maitre d'ouvrage est
 fixée à la somme de :

• 710 520,00 DHS TTC
 (Sept cent dix mille cinq
 cent vingt Dirhams TTC)
 pour L'AOO
 N°05/INV/2021 ;
 • 199 818,00 DHS TTC
 (Cent quatre-vingt-dix-
 neuf mille huit cent dix-
 huit Dirhams TTC) pour
 L'AOO N°06/INV/2021.

Le contenu, la présenta-
 tion ainsi que le dépôt
 des dossiers des concu-
 rents doivent être
 conformes aux disposi-
 tions des articles 27, 29 et
 31 du décret n° 2-12-349
 du 8 Joumada I 1434 (20
 Mars 2013) relatif aux
 marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récé-
 pissé leurs plis dans le
 bureau des marchés de la
 Direction Provinciale AL
 HAOUZ.

- Soit les envoyer par
 courrier recommandé
 avec accusé de réception
 au bureau précité.

- Soit les remettre au pré-
 sident de la commission
 d'appel d'offres au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis.

- Soit déposer leurs offres
 électroniquement via le
 portail de marches pub-
 liques : [www.marches-](http://www.marches-publics.gov.ma)
[publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma),
 conformément à l'arrêté
 du ministre de l'écono-
 mie et des finances n° 20-
 14 du 8 Kaada 1435 (4
 septembre 2014) relatif à
 la dématérialisation des
 procédures de passation
 des marchés publics.

Les pièces justificatives à
 fournir sont celles pré-
 vues par l'article 5 du ré-
 glement de la
 consultation.

N° 3042/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

QUI NE FUIT PAS	SÉLECT- IONNE	PAS PRO	FACTEUR	POMPES FORME D'ÊTRE	ANNONCE UNE SUITE	S'ÉTALE SUR UN DIVAN	OPPOSÉ À HONGRE
					CIGARE- TTE PRONOM		
PÈGRE		VERRES SOLIDAI- RES ALLURE				BANDE DESSINÉE	LETTRES DE FOTT VOYELLES
				CRÉE PAR ALFRED JARRY			VARIÉTÉ DE POMME
CARDIN- AUX			LETTRES DE FAUST		CENTRE D'OPÉ- RATIONS	MARCHE	
BOEUF SAUVAGE	PRESSE FERRO- QUET					SYMBOLE DU NEON	EN POCHE BIEN MODESTE
			LETTRES D'ÉPIQUE			NABOT	
ENJOUÉ		MET FIN À UN COMBAT DE JUDO	BRÛLER				RÈGLE PLATE
			FIN DE PARTIE		ASSEM- BLER	FOURRE- TOUT	
LIMITÉ	CENSÉ ENZYME					QUARTIER DE SEATTLE	
			NOTE	VENU AU MONDE		COUP DE FEU	DIVINITÉ ÉGYPTI- ENNE
DESTIN- ÉE NICHON				À LA MODE		COLÈRE	
			BOULE- VARDS				

Solution mots flechés d'hier

	O	B	N	P	E	I	N	A	R	D
A	S	P	I	R	E	N	O	A	R	
C	T	O	D	C	A	S	E			
S	U	I	C	I	D	E	T	U	V	
G	A	I	D	E	B	O	R	D	E	
A	N	S	I	T	L	N	R	P		
A	T	T	I	S	E	T	E	R	N	E
I	E	P	F	A	T	E	R			
A	S	P	O	L	E	L	A			
T	O	U	S	A	V	E	R	T	I	
E	U	E	E	L	U	C	A	L		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouitby
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrébines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III					■			■		
IV			■							
V				■						■
VI										■
VII				■				■		
VIII					■					
IX				■						■
X										

HORIZONTALEMENT.

- I. Qui se répand partout depuis Rome.
- II. Petite coupure qui ne fait pas de mal.
- III. Char romain - À poil.
- IV. Type d'heure - Traverse le désert.
- V. Nouveaux pays industrialisés (abr) - Du nouveau à Berlin.
- VI. Agaçait.
- VII. Fait honneur mais pas chez nous - Article - Coupelle.
- VIII. A condamner de la droite - Tire la remorque.
- IX. Grande toile pas cirée - Une part du trésor - Score nul.
- X. Très gaulois pour les Romains.

VERTICALEMENT.

- 1. Travaillent en ville.
- 2. Se remettre à l'œuvre.
- 3. Vaccin - Contraria.
- 4. Vieilles scènes.
- 5. Blancs de poète - Sans dommage.
- 6. La moitié du Minotaure - Commence à ramasser.
- 7. Dans le pot, pas dans le vase - Mot de référendum - Son grain peut se ramener.
- 8. Eau-de-vie.
- 9. Type d'émissaire - Effervescence.
- 10. Un coup sur la tête.

Grilles de sudoku

Facile

	4	9		2		5		1
				8	7			
		6	1				9	
	5			1		9		8
1	3	8		4		6	7	2
6		2		7			4	
	7				1	8		
			8	3				
5		1		9		3	6	

Moyen

					1	2		
		3			4	8	9	1
6		1		7				
3	6	4	5					
	5			1				3
				2	6	4		8
				9		7		6
1	2	7	6			9		
		5	1					

Difficile

				8		1		
3	9				4			
	1			5			2	
9		6	5					
	2	7		3		4	6	
					6	5	2	
	5			7			3	
			2				7	8
		1		6				

Expert

		3	2				1	
9			4					8
			7				2	
5		1	9		2			
				3				
				5		8	4	2
	8				6			
1					9			7
	5			7		6		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	5	8	7	3	2	1	4	6
2	4	1	5	8	6	9	7	3
3	6	7	4	1	9	8	2	5
8	9	2	6	4	3	5	1	7
6	7	5	9	2	1	3	8	4
1	3	4	8	7	5	2	6	9
7	1	6	3	9	8	4	5	2
4	2	3	1	5	7	6	9	8
5	8	9	2	6	4	7	3	1

Moyen

1	5	7	2	9	3	4	6	8
2	8	9	6	4	7	3	5	1
6	4	3	1	5	8	9	2	7
9	7	8	5	6	4	1	3	2
4	1	2	7	3	9	6	8	5
3	6	5	8	1	2	7	9	4
7	9	4	3	8	5	2	1	6
8	3	1	4	2	6	5	7	9
5	2	6	9	7	1	8	4	3

Difficile

6	9	7	4	8	2	5	3	1
3	2	4	7	1	5	8	6	9
8	5	1	3	6	9	2	7	4
1	6	9	2	7	8	3	4	5
2	4	5	1	9	3	6	8	7
7	8	3	6	5	4	9	1	2
9	1	6	5	3	7	4	2	8
5	3	2	8	4	1	7	9	6
4	7	8	9	2	6	1	5	3

Expert

1	5	9	7	3	6	8	4	2
2	4	7	8	1	9	5	3	6
3	8	6	2	4	5	1	9	7
9	2	8	1	5	4	6	7	3
5	6	4	3	2	7	9	1	8
7	3	1	6	9	8	2	5	4
8	7	5	9	6	3	4	2	1
4	1	3	5	8	2	7	6	9
6	9	2	4	7	1	3	8	5

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
I	A	U	T	O	B	I	O	G	R	A	P	H	I	E
II	U	T	I	L	I	S	E	■	A	M	O	U	R	S
III	T	E	T	I	N	E	S	■	S	E	M	I	R	P
IV	O	R	E	E	■	R	O	S	E	■	A	S	I	E
V	S	I	■	R	E	O	P	E	R	E	R	■	T	R
VI	T	N	T	■	T	I	H	■	■	H	E	V	E	A
VII	O	■	A	N	I	S	A	■	B	O	■	O	■	N
VIII	P	A	R	■	R	E	G	A	I	N	■	L	O	T
IX	P	U	I	S	E	■	E	M	O	T	T	E	■	I
X	E	T	R	I	E	R	■	I	■	E	U	R	O	S
XI	U	R	■	R	■	A	N	G	E	■	S	A	U	T
XII	R	E	C	E	P	T	I	O	N	N	A	I	R	E

Sport

Faux-pas de l'Atlético à Séville

La course au titre se resserre

L'Atlético Madrid s'est incliné 1-0 face au Séville FC dimanche pour la 29e journée de Liga, un faux-pas regrettable permettant à neuf journées de la fin à son premier poursuivant, le Real Madrid, vainqueur la veille d'Eibar 2-0, de revenir à trois longueurs du leader.

Le gardien slovène Jan Oblak a certes repoussé un penalty de Lucas Ocampos en début de match (8e), mais n'a fait que retarder l'échéance: Marcos Acuna a envoyé de la tête un centre parfait de Jesus Navas dans les filets "rojiblancos" pour sceller la victoire des Andalous à domicile.

Le FC Barcelone, l'autre candidat au titre (3e, 62 pts), devait recevoir Valladolid lundi en soirée au Camp Nou, pour tenter de repasser en cas de succès devant les hommes de Zinédine Zidane et à un point de ceux de Diego Simeone à une semaine du clasico face au Real.

L'Atlético s'essouffle au pire des moments ! Après un début de saison canon, les "Colchoneros" montrent des signes de faiblesse à neuf journées de la fin du championnat, juste avant d'aborder le sprint final pour le sacre.

Certes, les "Rojiblancos" sont revenus des vestiaires avec de meilleures intentions en deuxième période, mais leur



Bono égal à lui même.

premier acte a été très pauvre, à l'image de ce penalty concédé dès la 8e minute pour une faute de Saul dans la surface, ou du carton jaune évitable concédé par Luis Suarez pour une banale ralerie, qui lui fera manquer le prochain match face au Betis.

"Quand un entraîneur décide de faire un changement à la 30e minute, pour moi, c'est qu'il s'est trompé dans la manière de répondre à ce qu'il cherchait (en référence au changement de Renan Lodi pour Angel Correa, 30e) (...) Jusqu'ici on s'est bien battu, dernièrement plus mal que bien, il faut le dire. Mais je suis sûr de ce que je veux, je sais ce que je recherche, je connais le chemin pour y

parvenir, et évidemment, je n'ai peur de rien", a assuré Simeone en conférence de presse d'après-match.

Car si le clasico retour de Liga entre le Real Madrid et le FC Barcelone (samedi à 21h00/19h00 GMT) risque de concentrer l'attention de la planète football, le calendrier à venir des Colchoneros n'a rien de simple: déplacements délicats chez le Betis Séville et le Barça, réception de la Real Sociedad...

Rien qui ne pourrait aider les Madrilènes à redresser leur mauvaise série de 4 petites victoires sur les 12 derniers matches (toutes compétitions confondues).

Plus tôt ce dimanche, le Celta Vigo a surclassé Alavés 3-1 malgré un carton rouge récolté dès le début de la deuxième période, et Elche et le Betis Séville se sont neutralisés 1-1.

En début de soirée, la partie entre Cadix et le Valence CF (score final 2-1) a été marquée par une interruption à la demi-heure de jeu: les joueurs de Valence ont quitté la pelouse dénonçant des insultes racistes envers leur coéquipier et défenseur français Mouctar Diakhaby.

Le match a été interrompu un petit quart d'heure, puis les joueurs sont revenus sur le terrain pour finir la partie, sans Diakhaby.

Bayern et PSG : Etoiles contraires



Dynamique: avantage Bayern. Le succès, samedi, à Leipzig des Bavarois (1-0) fait pencher les pronostics en leur faveur avant le quart de finale aller de Ligue des champions, mercredi, face au Paris SG, battu dans le même temps par Lille (1-0).

Hasard du calendrier, Parisiens et Munichois jouaient ce week-end un match décisif pour le titre face à leur plus proche concurrent.

Le contexte similaire rend inévitable les comparaisons. A ce jeu-là, Paris est le grand perdant.

D'un côté, les coéquipiers de Neymar, décevants, ont chuté face aux

Lillois, qui ont repris la tête de la Ligue 1, avec trois points d'avance sur le PSG.

De l'autre, le Bayern est allé écarter son dauphin Leipzig, désormais relégué à sept unités.

"C'est une étape importante dans la quête du titre. On ne veut plus le lâcher", a lancé le gardien Manuel Neuer.

Ces résultats confirment surtout que, cette saison, les deux cadors ne sont pas branchés sur le même courant.

Paris, qui a enchaîné, pour la première fois depuis 2007, une troisième défaite consécutive à domicile en Championnat, est en mode alternatif, capable d'aller gagner à Lyon (4-2) puis

de perdre à la journée suivante.

"C'est notre point négatif. On a eu beaucoup de hauts et de bas", a reconnu le capitaine Marquinhos.

Munich ne connaît pas ce genre de pannes. Une statistique soulignée par Opta le démontre: le Bayern a réussi samedi un 62e match de suite en marquant au moins un but, un record pour un club allemand !

Sans l'attaquant star Robert Lewandowski, touché à un genou et absent environ quatre semaines, le Bayern a compensé par un mental d'acier.

"L'état d'esprit et le moral de mon équipe sont juste extraordinaires !" s'est

félicité l'entraîneur Hansi Flick.

Dans le même temps, son homologue parisien Mauricio Pochettino cherchait à expliquer pourquoi ses joueurs ont été aussi nerveux, à l'image de Neymar, exclu pour deux gestes d'humeur.

"La gestion de l'émotion fait partie de la vie", a reconnu l'Argentin.

Le quotidien Le Parisien s'interrogeait plutôt, dimanche, sur l'absence de "révolte" chez une équipe battue huit fois cette saison en L1 (record de l'ère qatarienne): "C'est le plus inquiétant. Il manque dans cette formation une rébellion, une non-acceptation de la défaite."

"Le PSG va devoir corriger beaucoup de choses pour croire en ses chances face au Bayern", résume le journal L'Équipe.

A trois jours du choc aller (retour le 13 avril), le Bayern dispose d'une idée claire sur ses forces, le PSG un peu moins.

Pour Flick, la principale question était de savoir comment remplacer Lewandowski. S'il a titularisé l'ancien Parisien Eric Maxim Choupo-Moting à Leipzig, c'est plutôt l'international allemand Serge Gnabry qui est attendu dans ce rôle mercredi.

Pour le reste, dans son schéma

classique, il a pu constater que Manuel Neuer et Thomas Müller étaient à leur meilleur niveau, et qu'au milieu, Joshua Kimmich et Leon Goretzka, buteur, restaient infatigables.

Pour le champion du monde 1990 Lothar Matthäus, Kimmich "est le meilleur numéro 6 du monde. Il est encore jeune (26 ans) mais c'est un leader."

L'entrejeu, justement, concentre l'essentiel des doutes côté parisien. Les cadres Marco Verratti (Covid-19) et Leandro Paredes (suspendu) vont manquer à l'appel, laissant peu d'options au staff, d'autant que Danilo (mollet) est incertain.

Aux côtés d'Idrissa Gueye, l'Espagnol Ander Herrera, qui n'a connu que trois titularisations ces deux derniers mois, pourrait débiter.

L'autre zone d'ombre concerne le nom du latéral droit. L'Italien Alessandro Florenzi, le taulier au poste, a été mis à l'isolement par précaution, après avoir fréquenté Verratti en sélection nationale.

S'il sera disponible contre le Bayern, "nous n'en savons rien", a balayé Pochettino, qui s'interroge aussi sur la présence de l'attaquant Mauro Icardi (cuisse). Le doute n'est pas près de se dissiper.

Ligue des champions

Ci-dessous le programme des matches des quarts de finale aller de la Ligue des champions prévus ce soir à partir de 20 heures :

Manchester City-Dortmund
Real Madrid-Liverpool

Coupe de la Confédération

Le Raja confirme, la RSB rate le coche

Jamal Sellami laisse planer le doute sur son départ



Joie des joueurs du Raja.

Fortunes diverses pour le Raja et la RSB au terme de la troisième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération CAF, disputée dimanche. Les Verts ont réussi à surclasser au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca les Égyptiens de Pyramids FC par 2 à 0 (GP:D), au moment où les Berkani ont été accrochés à domicile (0-0) par les Algériens de la Jeunesse de Kabylie (GP:B).

Le match Raja-Pyramids a été une opposition entre les co-leaders du groupe qui restaient sur deux victoires. En accueillant la formation caïrote, les Casa-

blancais ont saisi l'occasion pour s'octroyer le gain de la partie et prendre seuls les commandes avec un total de 9 points.

Le premier but du Raja est intervenu à la 15ème minute suite à une grosse bourde du gardien de but égyptien Sherif Ekramy avant que Ben Malango ne double la mise six minutes plus tard (21è). Sachant que l'attaquant congolais s'est vu refuser injustement un troisième but en seconde période pour un hors-jeu inexistant.

Il y a lieu de signaler qu'il s'agissait là du dernier match de Jamal Sellami en tant que coach des Verts. Sauf qu'il se laisse entendre qu'il pourrait revenir sur

sa décision, annonçant qu'il prendrait un moment de réflexion après que les joueurs et certains anciens et actuels dirigeants l'ont convié à rester aux commandes de la barre technique du Raja.

A noter que dans l'autre match de ce groupe, le club zambien de Nkana, qui a concédé au cours des deux précédentes journées autant de défaites devant Pyramids et le Raja, s'est ressaisi en disposant des Tanzaniens de Namungo sur la petite marque de 1 à 0.

Comme précité, avec 9 unités au compteur, le Raja est bien placé pour franchir le cap des poules et est outillé pour négocier sans dégâts sa prochaine

sortie, le 11 courant, contre cette même équipe de Pyramids, désormais deuxième avec 6 points. L'autre match qui se jouera également dimanche 11 avril opposera Nkana à Namungo.

Contrairement au Raja, la RSB, tenant du titre, voit ses performances fonctionner en dents de scie. Après avoir entamé le parcours par une victoire à la maison contre l'équipe zambienne de Napsa Stars (2-0), la Renaissance de Berkane s'est inclinée par la suite à Garoua devant la formation camerounaise de Coton Sport (2-0). L'heure était donc pour rectifier le tir face aux Kabyles de la Jeunesse Spor-

tive, en droit de se targuer de leur performance, un nul blanc alors qu'ils ont terminé le match en infériorité numérique.

Un résultat qui ne compromet aucunement les chances de qualification de la RSB, mais avec 4 points et une troisième place, elle est sommée de relancer la machine lors de la phase retour, à commencer par le prochain match (11 avril) en déplacement contre la JSK.

L'autre confrontation de ce groupe s'est terminée à l'avantage de Coton Sport qui a pris le meilleur en dehors de ses bases sur Napsa Stars (0-1).

Mohamed Bouarab

Divers

Botola Pro D1

Le Moghreb de Fès a concédé le match nul à domicile, 1 but partout, face au FUS de Rabat, dimanche à Fès, pour le compte de la 10è journée de la Botola Pro D1 « Inwi » de football. Mohamed El Fkih a marqué le but du MAS à la 26è minute, avant qu'Anis Saltou n'égalise pour le FUS dans le temps additionnel (90+4è). Le club rbati avait raté, entre-temps, l'occasion de recoller au score après un penalty non transformé par Naoufal Zerhouini (47è).

Au terme de ce nul, les Jaune et Noir se hissent à la 6è place avec 13 points, aux côtés du Mouloudia Oujda et de l'Ittihad de Tanger, alors que les Fussistes pointent désormais à la 12è place avec 11 unités, ex-æquo avec le Chabab de Mohammedia.

Championnat D2

Voici les résultats complets des matches de la 16è journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, disputés de vendredi à dimanche:

Vendredi
 IZK-UTS: 0-1
 KACM-CAK: 3-0
 Samedi
 RBM-KAC: 1-0
 WAF-CJBG: 2-0
 OD-OCK: 1-0
 Dimanche
 SM-JSS: 0-3
 WST-ASS: 1-1
 TAS-RAC: 1-1
 Classement
 1-OD: 30 pts
 2-WAF: 28 pts
 3-OCK: 27 pts
 SM: 27 pts
 5-JSS: 24 pts
 6-UTS: 23 pts
 7-IZK: 22 pts
 8-RAC: 21 pts
 ASS: 21 pts
 10-RBM: 20 pts
 CJBG: 20 pts
 12-KAC: 17 pts
 13-KACM: 16 pts
 14-CAK: 15 pts
 15-TAS: 13 pts
 WST: 13 pts

Célébration aujourd'hui de la Journée mondiale du sport

Le Maroc, à l'instar de tous les pays du globe, célèbre ce mardi la Journée mondiale du sport, l'occasion de reconnaître le rôle que jouent le sport et l'activité physique au sein des communautés et dans la vie des gens à travers le monde.

Placée sous le thème de la "vigilance", cette journée vise à renforcer le rôle du sport dans la diffusion des nobles valeurs humaines et la promotion de la paix et du développement dans les quatre coins du monde, a fortiori dans les régions les plus touchées par les conflits, les guerres et les épidémies.

Cette "vigilance" se manifeste dans les innombrables initiatives lancées dans les milieux sportifs au Maroc et dans le monde.

Grâce à son fort impact, le sport a progressivement été reconnu et utilisé comme un outil de l'aide humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix dans toutes les régions du monde, notamment les plus reculées, soit un investissement important dans le présent et l'avenir à travers des projets court-termistes comme les aides humanitaires et des projets à long terme visant la réintégration des enfants et des jeunes touchés par la délinquance et la violence.

Pour les sociétés modernes, le sport n'est plus considéré comme un

luxé mais une nécessité fondamentale qui concerne à la fois la santé, l'éducation, la cohésion sociale, l'économie, la diplomatie et le dialogue interculturel.

Ainsi, le 6 avril a été proclamé "Journée mondiale du sport", sur proposition du Royaume du Maroc, qui confirme son rôle pionnier et son engagement en faveur de la promotion de la paix, de l'humanisme et du développement durable au niveau mondial.

Le 22 mai 2011, lors du 2ème Forum international tenu au Palais des Nations à Genève entre l'ex-président du Comité international olympique (CIO), Jacques Rogge et l'ex-Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Ban Ki-Moon, le représentant du Comité national olympique marocain (CNOM), Kamal Lahlou, a proposé à l'assistance la célébration d'une journée internationale du sport pour sensibiliser les gouvernements et les responsables politiques à travers le monde sur le fait que le sport est devenu un droit à l'instar de l'éducation, de la santé, etc.

Cette proposition a été très bien accueillie et deux ans plus tard, plus précisément le 23 août 2013, l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé le 6 avril Journée mondiale du sport au service du dévelop-

pement et de la paix, établissant ainsi un lien historique avec la date d'ouverture des premiers Jeux olympiques en 1896.

La proclamation de cette journée vise à célébrer la contribution du sport et de l'activité physique à l'éducation, au développement humain, à l'adoption de modes de vie sains et à l'édification d'un monde pacifique.

Dans ce sens, le vice-président du CNOM, membre de la Commission Marketing du CIO et membre du comité exécutif de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique, Kamal Lahlou, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que "le plus important, ce n'est pas d'être l'initiateur de cette journée, uniquement, mais de l'utiliser pour des politiques publiques assurant le droit de tous à la pratique du sport".

"Les valeurs de l'olympisme sont d'une actualité brûlante", a estimé le vice-président du CNOM, précisant que, comme le reste des activités humaines, l'olympisme va connaître un changement.

"D'ailleurs, Thomas Bach, qui vient d'être réélu pour un dernier mandat à la tête du CIO, a commencé à revoir les fondamentaux de l'olympisme et démontre aujourd'hui qu'il est l'homme capable de reconstruire l'idéal olympique auquel nous tenons tous", a-t-il conclu.

Le rock de retour sur scène à Barcelone pour une expérience clinique

Un groupe de rock, 5.000 spectateurs dansant sans distance de sécurité. Une salle de Barcelone a fait un voyage dans un monde pré-pandémie samedi pour une expérience clinique visant à montrer que des concerts sont possibles malgré la Covid.

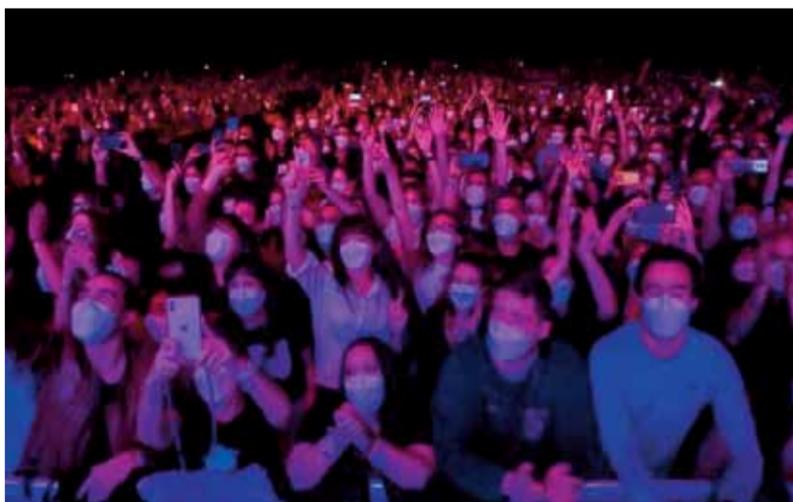
"Je suis très, très ému. Cela fait un an et demi que nous ne sommes pas montés sur scène", a clamé Santi Balmes, le chanteur de Love of Lesbian, groupe phare de la scène indépendante espagnole, après un premier titre très justement intitulé "Personne dans les rues".

Une euphorie partagée par des spectateurs sautant, dansant, chantant à tue-tête et prenant même une bière au comptoir, comme si la pandémie avait disparu le temps d'une soirée.

"C'est incroyable, beaucoup d'émotion. Nous avons oublié cette sensation de foule, c'est comme si c'était mon premier concert", a déclaré Jordi Sanz dans la fosse du Palau Sant Jordi.

"On avait tellement envie de faire quelque chose de différent, de faire un pas vers la normalité", a abondé Marina Crespo, 25 ans, qui préférerait toutefois "maintenir la distance" avec les autres spectateurs.

Organisée par un groupe de festivals, des promoteurs musicaux et un hôpital local, cette expérience



est l'une des rares à avoir eu lieu en Europe dans les musiques actuelles. Un autre concert test a eu lieu début mars aux Pays-Bas avec 1.300 personnes

Et rien n'a été laissé au hasard: tests, masques FFP2 à tout moment et ventilation renforcée.

Samedi matin, les pistes de danse de trois discothèques barcelonaises, fermées en raison de la pandémie, ont été transformées en hôpitaux de campagne où des blouses blanches faisaient un test

antigénique à tous les participants.

Comme un sésame, le résultat négatif validait automatiquement le billet stocké dans le téléphone mobile.

"Nous espérons que cela sera complètement sûr. Pendant 14 jours, nous regarderons qui des spectateurs aura attrapé la Covid et nous notifierons" les cas, a expliqué Josep Maria Llibre, médecin de l'hôpital Germans Trias i Pujol de Badalone, près de Barcelone.

En décembre déjà, son équipe

avait organisé un projet pilote dans une salle de Barcelone avec 500 spectateurs préalablement testés. Quelques jours plus tard, aucun n'avait contracté le virus.

L'objectif de cette expérience clinique est "de découvrir comment nous pouvons vivre avec la Covid et organiser des concerts de façon totalement sûre", a dit à l'AFP Ventura Barba, directeur exécutif du festival Sónar de Barcelone, l'un des organisateurs.

"Nous espérons que cela sera

un point d'inflexion", a-t-il ajouté.

Cette semaine, ce festival réputé de musique électronique a annoncé son annulation pour la deuxième année consécutive, comme beaucoup d'autres en Europe.

"La pandémie a été horrible pour tout le monde, mais pour la musique en particulier", selon Ventura Barba.

D'après un rapport publié par la Fédération Música de España, qui représente le secteur en Espagne, l'industrie musicale européenne a perdu 76% de son chiffre d'affaires en 2020.

"C'est une façon de faire un trou dans ce tunnel et que le monde de la culture voie un peu la lumière, ou au moins, une façon possible de faire les choses", a estimé Santi Balmes, le chanteur de Love of Lesbian, dans un entretien à l'AFP.

La pandémie a obligé son groupe à retarder de huit mois le lancement de son nouveau disque mais il se sent chanceux par rapport à d'autres "qui sont vraiment mal et reçoivent de l'aide alimentaire car ils ne gagnent plus rien".

Ce concert "a été un choc énergétique", s'est-il félicité, "mais c'est logique car nous sommes dans une époque de retenue, avec le frein à main tiré. On a besoin de se défaire, de reprendre nos vies d'avant".

Gratin de poulet aux champignons

Ingrédients :

Pour 4 personnes
2 oignons
250 g de champignons de Paris
3 blancs de poulet
20 cl de bouillon de légumes
15 cl de crème liquide
2 branches de basilic
Huile d'olive
60 g de fromage râpé
Sel et poivre

Les étapes :

1. Pelez et hachez finement les oignons puis détaillez les blancs de poulet en petits cubes. Nettoyez ensuite les champignons à l'aide d'un pinceau puis émincez-les.

2. Dans une poêle, faites revenir les oi-

gnons avec l'huile d'olive. Une fois translucides, ajoutez le poulet et faites colorer 5 minutes.

3. Déposez ensuite les champignons émincés et poursuivez la cuisson jusqu'à ce que l'eau des champignons se soit évaporée.

4. Versez le bouillon de légumes et poursuivez la cuisson pendant 15 minutes sur feu doux. Incorporez la crème liquide, les feuilles de basilic puis assaisonnez de sel et poivre. Faites cuire environ 5 minutes.

5. Préchauffez le four sur le mode grill. Répartissez ensuite la préparation dans 4 ramequins allant au four et recouvrez de fromage râpé. Enfournes pour quelques minutes au four, le temps que le fromage soit fondu et doré.



Des médecins terminent une opération à coeur ouvert en plein incendie

Ils ne pouvaient pas s'arrêter malgré les flammes: en Russie, des chirurgiens ont terminé vendredi avec succès une opération à coeur ouvert alors que leur hôpital était ravagé par un incendie.

A Blagovetchensk, en Extrême-Orient, la clinique de chirurgie cardiaque a pris feu en fin de matinée, provoquant l'évacuation de 128 personnes et remplissant le bâtiment de fumée. Au même moment, une équipe de huit personnes opérait le coeur d'un patient au rez-de-chaussée.

"On ne pouvait pas l'interrompre (...) il fallait sauver cette personne et nous avons tout fait au plus haut niveau. L'opération a été entièrement terminée et sans difficultés", a déclaré Valentin Filatov, le médecin en charge, à la télévision Rossiya 24.

"Il n'y avait aucune panique", a abondé une autre soignante, Antonina Smolina.

Selon les services de secours, un câble électrique a été posé par leurs soins jusqu'à la salle d'opération alors

que l'électricité était coupée dans le bâtiment et des ventilateurs ont été installés pour évacuer la fumée.

"La maîtrise de l'incendie a été compliquée par le fait que (...) le feu était actif sur toute la surface, soit 1.600 mètres carrés", a expliqué Konstantin Rybalko, vice-directeur du Service des situations d'urgence de la région, dans une vidéo diffusée par les autorités.

Une fois la procédure terminée et après s'être assurés que rien ne menaçait la vie du patient, les soignants l'ont évacué et ont quitté le bâtiment en feu avec lui, pour le transférer vers un autre hôpital, selon les autorités locales.

Le feu, dû à un problème électrique selon les premières conclusions, a été maîtrisé et il n'y a eu aucune victime.

Les autorités locales ont promis de décorer les médecins qui ont continué l'opération et les pompiers qui ont éteint l'incendie.